



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : Capes interne / Caer-Capes

Section : Philosophie

Session 2021

Rapport de jury présenté par :

Monsieur Paul MATHIAS

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis
sous la responsabilité des présidents de jury.

PRÉAMBULE

Le jury du Capes interne et du Caer-Capes de philosophie sait gré aux candidats de s'engager dans la préparation d'un concours exigeant, dans le temps même qu'ils exercent leur activité professionnelle, que ce soit en tant que professeurs de philosophie ou dans d'autres domaines d'activité.

Il souhaite également réitérer ses conseils de rigueur, de continuité et de ténacité dans cette préparation. Les lauréats du Capes interne et du Caer-Capes de philosophie ne se distinguent pas des lauréats des autres concours de recrutement dans cette discipline. C'est que le « niveau » attendu pour réussir le concours est élevé, tant pour ce qui concerne les acquis de l'expérience professionnelle des candidats, évaluée avec une attention toute particulière, et qui détermine l'admissibilité à passer l'épreuve orale ; que pour cette dernière, dont l'exposé présente légitimement une dimension académique, analysée et discutée avec toute la précision requise à l'occasion d'un entretien substantiel et qui reproduit, dans ses grandes lignes, la respiration de toute discussion académique entre pairs.

Si, donc, le jury évalue bien des collègues, comme il convient et comme cela se fait dans le monde académique en France et dans le monde, il en attend également une tenue intellectuelle avérée. Celle-ci se compose au gré de l'enseignement conduit face à des élèves, mais aussi par la poursuite de lectures, par un travail d'approfondissement des connaissances dans la discipline « philosophie », par une fréquentation de ses traditions intellectuelles, telles, du moins, qu'elles sont balisées par les programmes des classes terminales et par celui, très spécifique, du concours lui-même.

Le Capes interne et le Caer-Capes de philosophie constituent donc ensemble un concours uniforme où sont autant appréciés les acquis de l'expérience professionnelle que l'aisance des candidats dans la maîtrise d'une discipline réputée, non sans raison, exigeante et difficile.

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Définition de l'épreuve : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (Raep)

Coefficient : 1

[Un] dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'Éducation dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de Raep qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Heureusement rares, des dossiers ont semblé s'être plus ou moins largement inspirés de contenus en ligne et de séquences de cours disponibles sur des sites internet, blogs ou forums de discussion dédiés à l'enseignement de la philosophie. La règle du concours veut que les candidats fassent parvenir au ministre et à ses services une réflexion originale et personnelle, spécifiquement ajustée à ses réquisits et à ses attendus. Aucune partie de la séquence pédagogique proposée ne doit être extraite et reproduite en l'état à partir de ressources, notamment numériques, disponibles « clé en main » dans l'espace public. Quelques dossiers transmis au jury, qui comportaient des passages identifiés comme émanant de sites *web*, ont tous fait l'objet d'un signalement à la direction générale des ressources humaines, pour suite à donner, et leur auteur été disqualifié.

Par ailleurs, le jury a remarqué que, trop souvent, le respect des consignes relatives à la constitution des dossiers de Raep était flottant : feuille de garde régulièrement proposée en un seul exemplaire, parcours de formation et professionnel décrits avec flou ou de manière incomplète (mention de diplômes manquantes, présentations aux concours incertaines), éléments didactiques et pédagogiques surabondants ou saturés d'annexes. À peine de disqualification, les candidats doivent lire consciencieusement les consignes formelles de présentation des dossiers de Raep et appliquer avec une extrême attention les règles qui y sont stipulées¹.

Une erreur d'appréciation se fait aussi jour dans les dossiers dont nombre de candidats se représentent la première partie comme une lettre de motivation et y exposent leur « amour de la philosophie », remontant parfois à leur propre découverte de la discipline en classe terminale, exposant leur conception de son enseignement dans l'éveil de leur conscience, puis, naturellement, dans celle des élèves, évoquant même les établissements où ils ont été élèves, ceux où ils ont enseigné, les classes et les niveaux qu'ils ont connus. Le jury y est certes sensible, mais une certaine candeur et le pathos qui l'accompagne s'ajustent mal aux réquisits plus formels d'un dossier destiné à faire apparaître les acquis d'une expérience *professionnelle* ayant déjà ouvert ou susceptible d'ouvrir à un enseignement solide de la philosophie.

Un point d'attention mérite à ce dernier égard d'être souligné. Le concours que les candidats choisissent de présenter est celui du Capes interne ou du Caer-Capes de *philosophie*, et c'est donc bien sur une certaine expérience acquise *en philosophie* qu'ils sont évalués. Il ne peut donc être question de valoriser, tout simplement, *une* expérience professionnelle, quelle qu'elle soit ; et s'il est vrai que des « passerelles » existent entre les disciplines, très légitimement, et même entre les

¹ Voir : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid158444/epreuves-capes-interne-caer-capes-philosophie.html>.

professions, il est vrai aussi que c'est pour leurs compétences en *philosophie* et non pas dans d'autres disciplines ou dans d'autres professions que les candidats seront recrutés. Or dans son dossier de Raep, tel candidat se dit « bon enseignant » grâce à son expérience professionnelle... dans le secteur des transports, car cette expérience lui aurait appris à s'adapter aux « désirs » de ses élèves ! Sans ciller, il porte alors un éclairage sur l'enseignement qu'il dispense d'ores et déjà : « je préfère ne pas suivre le programme, peut-on lire, mais j'ai toujours des textes sous la main » ; ou encore : « la pédagogie ne s'encombre pas des cadres, elle relève d'une vocation citoyenne dont le principe est la liberté ». Nul n'en doute, ni, d'ailleurs, d'une certaine « motivation » du candidat, mais sa désinvolture et son indifférence aux normes institutionnelles de l'enseignement de la philosophie ne sont pas les caractéristiques de son dossier de Raep que le jury du Capes interne et du Caer-Capes de philosophie avait vocation à privilégier. L'office du jury est de reconnaître les compétences acquises par expérience pour dispenser un enseignement solide et instructif de la philosophie, conformément aux textes réglementaires et aux programmes nationaux.

Pour les reprendre rapidement, les « réquisits » d'un enseignement institutionnel de la philosophie sont de deux ordres : ils doivent traduire une maîtrise suffisante de la discipline enseignée et témoigner d'une réflexion qui allie à la fois l'appropriation personnelle du corpus des programmes de terminale de l'enseignement de la philosophie, et le regard institutionnel que tout professionnel de l'éducation doit porter sur ses pratiques et sur leur inscription dans le flux des parcours différenciés des élèves. Pour dire autrement : maîtrise académique de la discipline, d'une part, et approche pragmatique des besoins des élèves (et non de leurs prétendus « désirs »), d'autre part.

Au regard de ces exigences, les dossiers dont le jury a eu connaissance et qu'il a évalués présentaient des caractéristiques et des qualités naturellement très variées. Les meilleurs dossiers alliaient un travail philosophique bien réel sur une ou plusieurs notions aux programmes des classes terminales, à une réflexion pédagogique propre à cette ou à ces notions, exposant clairement le cadre intellectuel et pédagogique dans lequel une séquence d'enseignement ou un cours pouvaient être conduits. L'appropriation des notions et le caractère personnel de la réflexion étaient évidemment hétérogènes, mais, dans le cadre d'une reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, c'est moins l'originalité d'une question traitée ou des références mobilisées, que la manifestation d'un réel travail de réflexion philosophique et pédagogique qui a été valorisée.

On peut à cet égard remarquer que les notions engagées relevaient majoritairement de la morale (notamment : le bonheur) et de la politique, avec une présence importante de la notion de liberté. Un très faible nombre de candidats ont choisi de s'appuyer sur un extrait de texte, leur majorité préférant une question. Les textes étaient pertinents et même parfois originaux – par exemple, un extrait de la *Réfutation d'Helvétius* de Diderot et un autre sur « Le bon usage des blessures de la mémoire » extrait du préambule de Ricœur à *Les résistances sur le Plateau Vivarais-Lignon (1938-1945) : témoins, témoignages et lieux de mémoire*. La facture des questions était généralement, quant à elle, classique et plutôt bien appropriée à une situation de concours : « Le bonheur est-il le but de la politique ? », « Les hommes ont-ils besoin d'être gouvernés ? », « Dépend-il de soi d'être heureux ? », « La technique rend-elle plus libre ? », « Serions-nous plus libres sans l'État ? », etc.

Certains dossiers, traitant de questions très classiques, comme : « Savoir, est-ce cesser de croire ? », démontraient un souci du questionnement philosophique, une maîtrise avérée des enjeux conceptuels de la question abordée et de la familiarité avec les références utilisées, laissant imaginer une exposition pédagogiquement claire et intellectuellement aisément accessible à des élèves. S'aventurant dans des questions plus difficiles, telles que : « Qui pourrait vivre sans chercher à être heureux ? », d'autres dossiers pouvaient être favorablement appréciés pour s'engager avec vigueur et honnêteté dans une démarche philosophique robuste, quoiqu'imparfaite.

Quelle que soit toutefois la question choisie, il est important de l'assumer pour ce qu'elle est et de ne pas s'y référer comme à un prétexte à des développements, sinon désordonnés, du moins dénués d'une orientation et d'objectifs théoriques clairs et précis. Le jury a en effet constaté que bien des candidats ont du mal à *tenir* la question qu'ils ont pourtant eux-mêmes choisi de poser, trahissant par là, tantôt un manque de maîtrise de sa dimension théorique, tantôt un manque de pertinence de la question elle-même, mal formulée, peut-être inappropriée – peut-on, par exemple, s'interroger vraiment sur la « cruauté de la nature » ? Et s'agit-il d'une question de fait (la nature est ou n'est pas cruelle) ou ne s'agit-il pas plutôt d'une « méta-question » : « quel anthropomorphisme se projette-t-il

sur l'affirmation d'une prétendue "cruauté" de la nature ? » ? De même, dans sa généralité, une question comme : « La culture permet-elle d'échapper à l'état de nature ? » confine au non-sens et n'a de « philosophique » qu'une espèce d'allure, non le sens. Enfin parfois, aussi, une liste de questions greffées à une première question vient se substituer à l'énoncé d'une problématique unitaire, destinée à guider le propos, le candidat reproduisant par là un défaut que l'exercice de son métier aurait plutôt vocation à corriger parmi ses élèves.

De tels défauts « scolaires » se retrouvent dans l'usage qui est fait, parfois, des références philosophiques ou extra-philosophiques. S'agissant d'un concours de recrutement de rang académique, les manifestations d'un savoir académique sont évidemment valorisées, même si elles ne constituent jamais un critère unique ou isolé. Or le jury a observé que certains dossiers accumulaient les références en les juxtaposant et sans les accompagner de véritables analyses, l'allusion à un auteur ou à un ouvrage tenant illusoirement lieu d'argument. Ainsi, un dossier traitant la question : « Est-il absurde de désirer l'impossible ? » convoquait Épictète, Platon, Schopenhauer, Spinoza, Rousseau, Freud et Nietzsche, sans jamais intégrer ces références à une réflexion d'ensemble, ni progresser par analyses conceptuelles ajustées les unes aux autres. Pareillement, un dossier mentionnait successivement « Connais-toi toi-même », « Deviens ce que tu es » et « L'homme est un animal politique », en indiquant brièvement, à chaque fois, mais de façon tout à fait détachée, le sens littéral de ces formules, sans les mettre en œuvre effectivement dans une progression avérée de la réflexion. Enfin une erreur, certes moins fréquemment commise, consiste à convoquer la thèse d'un auteur comme une vérité déterminant de manière unique, rigide et définitive le sens d'une notion.

Pour autant, on a également pu noter que bien des candidats, également, ne se contentaient pas de références philosophiques « abstraites », c'est-à-dire isolées des champs de réalité qu'elles sont susceptibles d'éclairer, mais que le travail des exemples démontrait au contraire chez eux un réel souci, à la fois didactique et philosophique. Ainsi, pour traiter la question : « La nature fait-elle bien les choses ? », un dossier s'appuyait sur des références philosophiques et scientifiques, d'une part, sur des analyses d'œuvres d'art, d'autre part, et enfin sur certaines particularités environnementales de l'académie d'enseignement du candidat, la Guyane, ce qui permettait une heureuse mise en relation, au travers de cas concrets, des différents aspects du problème traité.

De fait, les meilleurs dossiers ne se démarquaient souvent pas tant par l'originalité de leur sujet ou de leur approche, que par le soin et par la rigueur apportés au traitement du problème soulevé. Le fait de mobiliser des références moins canoniques peut parfois être valorisé comme témoignant de l'authenticité et de l'efficacité de la recherche d'arguments précis et ciblés, mais il ne constitue pas en lui-même un critère exclusif de notation. Une fort bonne réalisation autour de l'intitulé : « L'idée d'une pensée inconsciente est-elle contradictoire ? » parvient ainsi à conduire une grande partie du raisonnement à partir de l'analyse minutieusement suivie de l'idée de « conscience transcendantale » chez Kant, en établissant, comme son corollaire paradoxal, l'inconscience de l'activité cognitive originaire de synthèse des perceptions. Cette approche gnoséologique, qui permet une première réponse fine et nuancée à la question posée, est ensuite relayée par la celle des motivations affectives de la formation des pensées conscientes, qui relance le problème sur le terrain métapsychologique et axiologique. L'analyse des sources affectives déterminant inconsciemment les pensées est exécutée de manière classique, mais pointue et détaillée, à l'aide notamment des topiques freudiennes ou d'exemples bienvenus empruntés à Françoise Dolto (*Psychanalyse et Pédiatrie*), sans pour autant délaisser le dialogue avec la critique kantienne, relue à l'aune de l'opacité de la conscience morale dans *Les Fondements de la métaphysique des mœurs*. Une dernière partie de l'exposé reprend les interprétations précédentes en déplaçant le questionnement sur le plan de la responsabilité morale et, plus particulièrement, de la déresponsabilisation et de la « déconsciencialisat[i]on » issues de la pensée « objectale » ou aliénée. Cette construction du raisonnement, en elle-même sans surprise majeure, mais non sans pertinence, est très habilement et singulièrement rénovée par le choix de s'appuyer sur Mead (*L'Esprit, le Soi et la Société*) pour nourrir et illustrer le processus d'intégration d'une perspective « autrui-généralisé ». Le prolongement de la réflexion vers les modalités techniques de cette aliénation, à partir des analyses de Jürgen Habermas (*La Technique et la science comme idéologie*) parachève avec une acuité très actuelle une réflexion riche, instruite, claire et bien conduite. C'est essentiellement cette qualité intrinsèque, l'évidence issue de l'articulation attentive des idées au sein d'un raisonnement bien mené, qui fait

toute la vertu pédagogique de cette séquence de cours et entraîne la capacité des élèves à l'embrasser.

Pour ce qui concerne les annexes du dossier, il est appréciable de voir des candidats s'en saisir pour joindre les documents qui accompagnent ou accompagneraient la séquence conduite en classe. Produire de telles ressources constitue effectivement une part non négligeable du travail du professeur de philosophie. C'est pourquoi le jury a pu regretter que certaines séquences ne fussent accompagnées d'aucune annexe, comme tel dossier consacré à la question : « L'art n'est-il qu'un divertissement ? », dont le traitement ne manquait en lui-même nullement de pertinence et, parfois, de finesse. Il aurait été utile au jury de savoir si le professeur avait prévu pour ses élèves des extraits des œuvres utilisées (comme *Fahrenheit 451* de Ray Bradbury), quels découpages qu'il opérerait, les éventuelles questions accompagnant les textes pour en guider la lecture. Dans un autre dossier, consacré à la question : « L'homme est-il un être de nature ou de culture ? », les annexes consistaient en un corpus de huit textes d'auteurs différents et de longueur conséquente – ne pouvait-on pas craindre que des élèves de terminale ne se fussent trouvés noyés sous une telle avalanche de références, et qu'ils finissent par confondre les auteurs (Margaret Mead, B. Malinowski, Marcel Mauss, Merleau-Ponty, Vico, Lévi-Strauss, et Descartes) ?

Les réalisations pédagogiques les plus valorisées auront été celles qui s'inscrivaient dans le cadre des programmes de philosophie en problématisant, conceptualisant, argumentant et s'appuyant sur une culture philosophique maîtrisée, manifestement connue de première main.

Ainsi, en traitant « La fuite du temps est-elle nécessairement un malheur ? », un dossier prenait le soin de déployer la problématisation en s'appuyant sur des références et des situations de fait variées. En l'occurrence, sur des expressions langagières ou devises (« *Vulnerant omnes, ultima necat* », « *carpe diem* », « Fumée des fumées, tout n'est que fumée », glose par André Chouraqui de « Vanité des vanités, tout n'est que vanité ») ; sur des exemples littéraires (Ulysse et Calypso ou Ulysse et Achille, dans l'*Odyssée* d'Homère) et artistiques (cathédrales, *Vanité* de Pieter Claesz), le plus souvent travaillés de manière précise. Si la facture de l'ensemble restait classique, le questionnement était continu, mettant en œuvre tout au long du propos des distinctions conceptuelles fines et ajustées, prenant soin de déterminer les concepts engagés, explorant les présupposés ou les implications de la démarche, engageant un approfondissement de la perspective de l'existence – toute une démonstration, donc, d'une belle tenue philosophique et d'écriture, fruit d'une attention, autant à la pensée elle-même et à sa rigueur, qu'à la réalité qu'elle tente de saisir et d'éclairer.

Quelques maladresses ne sont d'ailleurs pas nécessairement rédhibitoires et, si elles doivent être autant que possible évitées, elles n'obèrent pas toujours la possibilité d'un accès à l'épreuve d'admission.

Ainsi, s'appuyant sur Diderot pour traiter : « Le bonheur est-il le but de la politique ? », un dossier expose de manière ordonnée les extraits utilisés, mais ne les introduit pas avant de les expliquer ; un autre, qui propose de traiter : « Être juste, est-ce traiter tout le monde de la même manière ? », atteste un véritable effort de problématisation et s'appuie sur des distinctions et des références précises, mais, en dépit de la solidité de l'ensemble, ne paraît pas apercevoir que la formulation même de son sujet introduit une difficulté – le terme même de « traiter » – qui ne peut manquer d'imposer de manière implicite des représentations et des idées et, plus loin, une indétermination sur ce qui est pensé, que seul l'examen direct aurait pu lever ; un autre, enfin, interrogeant « La nature, entre connaissance et éthique », témoigne d'une réflexion instruite, mais qui prend le risque d'une technicité incompatible avec l'orientation pédagogique d'une leçon de classe terminale, notamment par l'examen pointilleux, puis une confrontation périlleuse entre les postulats du *Timée* de Platon (27d-30c) et le texte de la Genèse (1.1-2,3).

Tel autre dossier propose une lecture suivie de *L'Existentialisme est un humanisme* de Sartre. L'ensemble est traité méthodiquement et avec des précisions historiques éclairantes (l'après-guerre, la popularité de Sartre, l'agitation autour de la conférence, les oppositions du côté des catholiques et des communistes). L'explication historique fonctionne, mais l'explication philosophique elle-même pêche par manque de fidélité à la notion sartrienne de liberté. Or celle-ci n'est pas une forme « radicale de libre arbitre », comme dit le dossier, mais se révèle indissociable d'une conscience toujours prise dans une « situation » qu'elle doit choisir et assumer, avec toutes les difficultés que ce choix et cette assumption impliquent. Il est donc faux de présenter la liberté, chez Sartre, comme une

dimension et expression de la volonté ; mais, en dépit de ce faux-sens, le jury a estimé devoir souligner les points positifs du travail dont le dossier de Raep portait témoignage et privilégier les qualités de sérieux et le souci de proposer un cours clair et construit, quoique fautif sur un point particulier de doctrine. C'est que le jury n'hésite pas à valoriser un travail pensé relativement à la classe et à l'évaluation des élèves, intégrant par exemple des exercices, les différents points d'une leçon étant par ailleurs étayés avec des exemples concrets, bien ajustés à la réflexion conduite et donc pertinents.

Certains dossiers ont par ailleurs pu témoigner d'une maîtrise solide et efficace de la discipline « philosophie » et de son enseignement.

Un fort bon dossier présentait ainsi un réel équilibre, tant dans son contenu et dans sa progression philosophiques que dans la présentation explicite d'une démarche pédagogique réfléchie et pertinente, qui sollicitait et intégrait les initiatives des élèves, avant de se prolonger sur des exposés de références philosophiques judicieusement sélectionnées et des textes suffisamment commentés. Cette présentation de cours, dont le titre était : « Penser la liberté », montrait comment il est possible de conduire des élèves à assimiler pratiquement les exigences de la démarche et de la méthode philosophiques. Le professeur amène en effet ses élèves à proposer des exemples, à réfléchir sur leurs expériences propres ou sur des situations qu'il leur présente, comme l'anecdote d'Épictète et de son maître égaré par la colère ; puis à anticiper ses analyses et les concepts et les théories philosophiques qui relient la liberté à l'exercice de la raison et à la loi. Le problème est alors construit autour de la question : « Peut-on résumer la liberté par l'absence de loi ? », et il permet d'examiner les conditions de la liberté, le cours s'appuyant en alternance sur des auteurs et des textes classiques bien articulés entre eux, tels que Rousseau (*Du Contrat social*, chapitre I), Spinoza (*Éthique* II et III), et des auteurs moins connus ou plus contemporains, comme Robert Misrahi ou Bernard Stiegler. En décrivant la mise en œuvre de son cours, le professeur parvient à montrer comment il le rend « vivant » en aidant ses élèves à accéder sans réticences à la complexité de la démarche proposée. Le dossier propose en outre, en annexe, un plan de cours prévu dans la continuité de la séquence développée, convoquant la « Quatrième proposition » de l'*Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique*, de Kant, et demandant si la liberté des bergers d'Arcadie est réellement une liberté – ce qui permettra d'annoncer une idée de la liberté comme finalité (et non pas tant comme état originel) « qui devra s'articuler avec l'idée de moralité ». Le jury a ainsi globalement apprécié l'effort de construire et de faire apparaître une continuité et une cohérence entre les chapitres successifs du cours, apparentes de l'introduction à la conclusion de la leçon décrite.

Un excellent dossier s'est également distingué par de grandes qualités philosophiques et pédagogiques dans le cadre d'une leçon sur l'art. La question traitée étant : « L'art est-il réductible à ses œuvres ? », une démarche dialectique, à la fois claire et nuancée, révélait une très bonne connaissance de l'approche aristotélicienne de l'art, à la fois à travers la distinction entre « art », « expérience » et « science », et à travers un usage parfaitement judicieux de la notion d'« acte ». Belle occasion, donc, d'aborder, avec Aristote, les repères « formel/matériel » ou « en puissance/en acte ». Mais en outre, en convoquant dans un deuxième temps des références très précises, tout au long du développement, à Kant, Hegel, Arendt ou Benjamin, ainsi que des exemples destinés à approcher les différents types d'art (notamment avec René Char et Erik Satie), on n'oubliait pas les acquis antérieurs de la notion d'« acte », que l'on retrouvait, dans un troisième temps, en s'intéressant à la réalité de « l'acte artistique ». Car c'est là que pouvait se jouer, moins le « geste » artistique lui-même, que l'expérience de la nouveauté, laquelle actualise à son tour, à *chaque fois*, la liberté et l'*hexis* du créateur, même dans la répétition. L'œuvre d'art est alors ce qu'elle est *par* l'art, en tant que cette dynamique et que ce débordement de nouveauté et de liberté s'actualisent sans cesse, sans jamais se réduire à leur traduction matérielle ni formelle : « Si la forme transparaît encore sous la danse ou sous le tableau, ce n'est qu'en vertu d'une dynamique qui la surpasse : "non pas la forme, mais la moelle des formes" [Garcia Lorca] ».

*

L'artifice institutionnel du dossier de Raep, aux concours du Capes interne et du Caer-Capes de philosophie, consiste en ceci qu'il vise à mettre en scène une leçon destinée à des élèves *absents* ou *fictifs*. Or en cela, d'une part, il décrit un certain événement, le cours sur lequel porte la question choisie, et, d'autre part, il existe comme un travail écrit et destiné à être lu et évalué comme écrit et

non comme « performance » pédagogique. Autrement dit, l'indispensable sensibilité à l'utilité pédagogique et orale de la leçon proposée ne doit pas faire perdre de vue que le dossier fait l'objet d'une expérience de lecture et non pas d'une inspection en situation.

Il faut donc veiller à rendre particulièrement visible la structure de la séquence proposée, laquelle, pour exister, n'en renvoie pas moins à des implicites pouvant donner lieu, face à un public, à des incompréhensions – qui font la vie de la classe. En la matière, donc, il ne faut pas craindre l'excès d'explicitation, mais insister plutôt sur la visée pédagogique du propos de façon à ne pas confondre l'exercice « dossier de Raep » avec une dissertation ou un commentaire de texte purs. En se fixant des objectifs spéculatifs pertinents, il revient donc aux candidats de souligner ce qu'ils veulent faire comprendre, dès le commencement de leur leçon et de façon à ce que toutes les médiations qui la structurent soient bien reliées, dans l'esprit d'élèves fictifs, à une telle finalité théorique.

De forts bons dossiers de Raep montrent que de telles exigences sont accessibles aux professeurs contractuels de philosophie, et que ces derniers ont souvent les moyens de conforter leur position au sein de l'institution scolaire.

ÉPREUVE D'ADMISSION

Définition de l'épreuve : épreuve professionnelle : analyse d'une situation d'enseignement

Durée de la préparation : 2 heures – Durée de l'épreuve : 1 heure 15 maximum (exposé : 30 minutes maximum, entretien : 45 minutes maximum) – Coefficient 2

Cette épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury. Elle prend appui sur un dossier proposé par le jury dans le cadre d'un programme renouvelable par tiers tous les deux ans et se rapportant au programme des classes terminales. L'entretien a pour base la situation d'enseignement et doit être étendu à certains aspects de l'expérience professionnelle du candidat.

Lors de l'entretien, dix minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Programme pour la session 2021 : Le devoir ; la liberté ; la religion ; la technique ; le temps ; la vérité.

Lorsqu'il est accueilli par le professeur chargé du tirage, le candidat admissible se fait présenter deux enveloppes comprenant, chacune, deux sujets, l'un de type « leçon » et l'autre de type « explication de texte », conformément aux usages académiques de la discipline « philosophie ». Il choisit l'une d'elles et prend connaissance, avec le professeur chargé du tirage, des intitulés qui lui sont proposés.

Ceux-ci ont été ventilés de manière à assurer une combinaison et une mixité maximales des types de sujet et des notions au programme. La liste des couples d'intitulés proposés au choix des candidats admissibles est reproduite ci-dessous (les sujets traités sont typographiés en caractères gras) :

NOTION DIRECTRICE	SUJET DE TYPE « LEÇON »	NOTION DIRECTRICE	SUJET DE TYPE « EXPLICATION »
DEVOIR	Doit-on chercher à être heureux ?	LIBERTÉ	ALAIN, <i>Propos</i> , de : « Quand le pouvoir n'est pas résolu à forcer l'obéissance », à : « la justice et la liberté sont perdues, et la sécurité elle-même est perdue » (p.942-p.943)
TECHNIQUE	Y a-t-il des limites au pouvoir de la technique ?	VÉRITÉ	ANSELME, <i>De Veritate</i> , in <i>Œuvres philosophiques de Saint Anselme</i> , de : « Voyons donc combien est étendue », à : « ce que je n'avais pas jusqu'ici remarqué » (p.244-p.245)
RELIGION	La religion se réduit-elle à la foi ?	TECHNIQUE	H. ARENDT, <i>La Condition de l'homme moderne</i>, de : « La Terre est la quintessence même de la condition humaine », à : « abandonner aux professionnels

			de la science ni à ceux de la politique » (p.34-p.35)
LIBERTÉ	La liberté suppose-t-elle l'absence de déterminisme ?	DEVOIR	ARISTOTE, <i>Éthique à Nicomaque, IX</i>, de : « La vérité d'ailleurs oblige à dire aussi, dans le cas du vertueux. », à : « Ainsi donc, l'amour de soi en ce sens est un devoir, comme on l'a dit ; mais si c'est comme l'entend le grand nombre, il faut s'en garder. » (p.480-p.481)
RELIGION	Toute religion a-t-elle sa vérité ?	TECHNIQUE	ARISTOTE, <i>Métaphysique</i> , de : « L'art apparaît lorsque », à : « en même temps, homme » (p.3)
DEVOIR	A-t-on des devoirs envers soi-même ?	TEMPS	ARISTOTE, <i>Physique</i> , de : « Puisque le temps semble surtout être un mouvement... », à : « ...il est nécessairement quelque chose du mouvement » (p.204-p.206)
VÉRITÉ	Y a-t-il une tyrannie du vrai ?	LIBERTÉ	AUGUSTIN, <i>Confessions</i> , de : « D'où vient ce fait prodigieux ? Pourquoi cela ? Fais luire ta miséricorde !... », à : « ...est absent dans l'autre. » (p.944-p.945)
TECHNIQUE	Doit-on attendre de la technique qu'elle mette fin au travail ?	RELIGION	AUGUSTIN, <i>La Trinité</i>, de : « Quant à la foi elle-même que chacun voit dans son cœur... », à : « qu'il y a été dit qu'elle est "la certitude des réalités que l'on ne voit pas" ? » (p.585-p.586)
LIBERTÉ	Seuls les humains sont-ils libres ?	RELIGION	AUGUSTIN, <i>La Trinité</i> , de : « Mais nous aussi avons à nous tenir près de lui... », à : « ...comme le même Apôtre le dit. » (p.472)
DEVOIR	Un devoir peut-il être absolu ?	VÉRITÉ	BACON, <i>Novum Organum</i> , de : « les idoles de la caverne ont leur origine dans la nature propre de chaque individu », à : « veiller à ce qu'ils ne forcent pas l'entendement au consentement » (p.117-p.118)
VÉRITÉ	Faut-il renoncer à rechercher la vérité ?	TECHNIQUE	BENJAMIN, <i>L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique</i>, de : « Il convient d'illustrer la notion d'aura », à : « tant pour la pensée que pour l'intuitif » (p.55-p.57)
TECHNIQUE	Le geste technique exprime t-il une liberté sans fin ?	DEVOIR	BENTHAM, <i>Déontologie</i> , de : « Pourquoi donc, répète-t-encore, perdre le temps à prescrire », à : « laisse les choses à peu près où elle les a trouvées » (p.65-p.66)
LIBERTÉ	N'y a-t-il de liberté qu'individuelle ?	DEVOIR	BENTHAM, <i>Déontologie</i>, de : « En saine morale, le devoir d'un homme ne saurait jamais consister à faire », à : « ce qu'il croit devoir lui procurer

			la plus grande somme de jouissances » (p.17-p.18)
DEVOIR	Envers qui avons-nous des devoirs ?	LIBERTÉ	BERGSON, <i>Essai sur les données immédiates de la conscience</i> , de : « C'est donc une psychologie grossière », à : « elle admet des degrés. » (p.124-p.125)
DEVOIR	Avons-nous des devoirs envers tous les vivants ?	TEMPS	BERGSON, <i>Essai sur les données immédiates de la conscience</i> , de : « Or, si l'espace doit se définir l'homogène », à : « le temps conçu sous la forme d'un milieu indéfini et homogène, n'est autre que le fantôme de l'espace obsédant la conscience réfléchie. » (p.73-p.74)
RELIGION	Qu'est-ce que Dieu pour un athée ?	LIBERTÉ	BERKELEY, <i>Alciphron in Œuvres III</i>, de : « (Euphranor) – Si nous examinons les notions de culpabilité », à : « qu'il agit et s'autodétermine » (p.366-p.367)
TEMPS	Le passé a-t-il une réalité ?	DEVOIR	CICÉRON, <i>Traité des devoirs, in Les Stoïciens</i> , de : « Description de l'âme courageuse », à : « (en entier) » (p.518-p.519)
TECHNIQUE	Sommes-nous menacés par les progrès techniques ?	DEVOIR	COMTE, <i>Discours sur l'ensemble du positivisme, I, Paris, GF-Flammarion, 1998</i>, de : « Même dans la vie privée », à : « le principal progrès de l'humanité. » (p.55-p.57)
LIBERTÉ	La politique doit-elle protéger la liberté des citoyens ?	DEVOIR	COMTE, <i>Discours sur l'ensemble du positivisme, II, Paris, GF-Flammarion, 1998</i> , de : « Les sentiments n'étant développables », à : « l'appréciation est alors plus facile. » (p.132-p.133)
LIBERTÉ	La liberté impose-t-elle des devoirs ?	VÉRITÉ	COURNOT, <i>Essai sur les fondements de nos connaissances</i> , de : « Il est arrivé aux plus grands géomètres », à : « l'étendue et les suites. » (p.155-p.156)
LIBERTÉ	Y a-t-il des preuves de la liberté ?	VÉRITÉ	DEMOCRITE, <i>Les écoles présocratiques</i> , de : « il faut dit-il dans son Des idées que l'homme comprenne par ce canon qu'il se trouve coupé de la réalité », à : « car tout ce qui échappe à la vision des yeux relève de la vision intellectuelle » (p.498-p.501)
DEVOIR	Avons-nous le devoir de dire la vérité ?	TEMPS	DEMOCRITE, <i>Les écoles présocratiques</i>, de : « De Démocrite Il faut prendre conscience que la vie humaine est fragile », à : « fables mensongères sur le temps qui fait suite à la mort » (p.567-p.569)
VÉRITÉ	L'évidence est-elle le signe de la vérité ?	TECHNIQUE	DESCARTES, <i>Principes de la philosophie</i> , de : « En suite de quoi j'ai examiné toutes les principales

			différences », à : « qui sont insensibles » (p.520-p.521)
VÉRITÉ	L'évidence est-elle un obstacle ou un instrument de la recherche de la vérité ?	TECHNIQUE	DIDEROT, <i>Articles de l'Encyclopédie, Folio classique</i> , de : « De la géométrie des arts », à : « des effets d'une machine même ou de son profil ? » (p.92-p.93)
TEMPS	Avons-nous le temps d'apprendre à vivre ?	RELIGION	DIDEROT, <i>Supplément au voyage de Bougainville</i> , de : « Je ne sais ce que c'est que ton grand ouvrier », à : « qui puisse ajouter ou retrancher aux lois de la nature » (p.158-p.159)
TECHNIQUE	Y a-t-il des techniques de pensée ?	RELIGION	DURKHEIM, <i>Les Formes élémentaires de la vie religieuse</i> , de : « Les attributs caractéristiques de la nature humaine », à : « Par cela même le contenu des consciences change » (p.496-p.497)
VÉRITÉ	La vérité nous appartient-elle ?	DEVOIR	DURKHEIM, <i>L'Éducation morale</i> , de : « Et, en effet nous avons perpétuellement l'impression qu'il y a autour de nous », à : « elle est une affaire d'opinion, et l'opinion est chose collective » (p.98-p.99)
DEVOIR	Ce que nous avons le devoir de faire peut-il toujours s'exprimer sous forme de loi ?	TEMPS	ENGELS, <i>Dialectique de la nature</i> , de : « C'est dans un cycle éternel », à : « et à une autre heure elle le reproduise » (p.45-p.46)
VÉRITÉ	Dois-je admettre tout ce que je ne peux réfuter ?	TECHNIQUE	ENGELS, <i>L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État</i> , de : « Selon la conception matérialiste, le facteur », à : « le contenu de toute l'histoire écrite, jusqu'à nos jours » (p.10-p.11)
DEVOIR	Est-il dans mon intérêt d'accomplir mes devoirs ?	LIBERTÉ	ENGELS, <i>Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande</i> , de : « Les hommes font leur histoire », à : « jusqu'aux causes qui les mettent en branle » (p.97-p.99)
RELIGION	Peut-on librement croire ?	LIBERTÉ	ÉPICTÈTE, <i>Manuel</i> , de : « Si tu veux que tes enfants », à : « de toute nécessité il sera esclave » (p.69)
LIBERTÉ	Être libre, est-ce vivre comme on l'entend ?	TEMPS	ÉPICURE, <i>Lettre à Hérodoté</i> , de : « Et, en outre, il faut prêter une vive attention », à : « auquel nous nous référons en nommant le temps » (p.117-p.119)
TEMPS	Que nous impose le temps ?	DEVOIR	FEUERBACH, <i>L'essence du christianisme</i> , de : « Mais la conscience de l'être », à : « qu'il hait et maudit. » (p.168-p.169)
TECHNIQUE	Les progrès de la technique sont-ils nécessairement des	VÉRITÉ	FREUD, <i>Construction dans l'analyse</i> , de : « Il s'ensuit que les déclarations directes du patient », à : « se vérifier

	progrès de la raison ?		dans la suite de l'analyse » (p.275-p.276)
RELIGION	Peut-on vivre sans foi ni loi ?	LIBERTÉ	FREUD, Introduction à la psychanalyse, de : « Si la limitation morale imposée par la société », à : « l'autorisation du médecin ou même du psychanalyste » (p.409-p.410)
VÉRITÉ	Est-il possible d'ignorer toute vérité ?	TECHNIQUE	FREUD, <i>L'avenir d'une illusion</i> , de : « La culture humaine », à : « peuvent être utilisées pour les anéantir » (p.146)
RELIGION	Qu'y a-t-il de sacré ?	LIBERTÉ	G.E.M. ANSCOMBE, <i>L'intention</i> , de : « De même, quand on dit "je vais faire...", on peut toujours être empêché », à : « et pourtant le faire intentionnellement » (p.157-p.158)
TEMPS	Qu'est-ce qui nous échappe dans le temps ?	DEVOIR	G.E.M. ANSCOMBE, <i>L'intention</i> , de : « Considérons néanmoins le cas suivant », à : « les notions de raison et de cause sont toujours des notions radicalement distinctes, n'est pas vrai » (p.63-p.64)
DEVOIR	Doit-on tout pardonner ?	LIBERTÉ	H. ARENDT, La Crise de la culture, de : « Soulever la question : qu'est-ce que la liberté », à : « à l'observation des autres hommes comme à l'introspection » (p.186-p.187)
DEVOIR	Bien agir, est-ce nécessairement faire son devoir ?	VÉRITÉ	HEGEL, Encyclopédie des sciences philosophiques, tome I, La science de la logique, de : « Par vérité on entend tout d'abord », à : « gâtée qu'elle soit. » (p.615)
TEMPS	Que peut-signifier « tuer le temps » ?	TECHNIQUE	HEGEL, <i>Encyclopédie des sciences philosophiques, tome III, Philosophie d'esprit</i> , de : « Cependant, l'âme », à : « qu'il est formé techniquement. » (p.512-p.513)
RELIGION	Qu'est-ce qu'un fait religieux ?	LIBERTÉ	HEGEL, <i>Esthétique</i> , vol. 1, I, de : « L'homme ignorant n'est pas libre », à : « dépendance vis-à-vis du sensible et de l'extérieur. » (p.162-p.163)
LIBERTÉ	La liberté doit-elle être limitée ?	VÉRITÉ	HEGEL, <i>Phénoménologie de l'esprit</i> , de : « Le vrai est le tout », à : « on abandonnait la connaissance absolue. » (p.70)
RELIGION	A quelles conditions une croyance devient-elle religieuse ?	TEMPS	HEGEL, <i>Phénoménologie de l'esprit</i> , de : « Or, dans la réalité effective », à : « le revendiquer pour la certitude de soi-même. » (p.654-p.655)
LIBERTÉ	La servitude peut-elle être volontaire ?	DEVOIR	HEGEL, <i>Propédeutique philosophique</i> , de : « Ce qui peut être juridiquement exigé », à : « l'élément subjectif de la disposition d'esprit » (p.61)

DEVOIR	Existe-t-il au moins un devoir universel ?	VÉRITÉ	HEIDEGGER, <i>L'origine de l'œuvre d'art</i> , de : « La... (dernier mot de la page) », à : « ...doivent déjà se dérouler en entier dans l'ouvert. » (p.55-p.57)
TEMPS	Quelle est la valeur du temps ?	TECHNIQUE	HEIDEGGER, <i>Prolégomènes à l'histoire du concept de temps</i> , de : « L'outil du travail artisanal a pour caractère... », à : « est lui-même ce faisant, plus précisément, un monde de l'ouvrage. » (p.277-p.278)
VÉRITÉ	Rechercher la vérité, est-ce renoncer à toute opinion ?	LIBERTÉ	HOBBS, <i>De la liberté et de la nécessité</i> , de : « on ne peut concevoir qu'il y ait une liberté plus grande », à : « que le feu ne brûle pas, parce qu'il brûle par nécessité » (p.92-p.94)
VÉRITÉ	Le consensus peut-il faire le vrai ?	RELIGION	HOBBS, <i>Léviathan</i> , de : « Les hommes sont soumis à la puissance divine, qu'ils le veulent ou non », à : « elle n'oblige que celui-là seul à qui elle est adressée » (p.258)
TEMPS	Peut-on saisir le temps ?	RELIGION	HOBBS, <i>Léviathan</i> , de : « Les hommes savent avec certitude que toutes les choses qui sont arrivées », à : « des dieux presque en aussi grand nombre que ceux qui les imaginent » (p.95-p.96)
RELIGION	À quoi la religion sert-elle ?	TEMPS	HUME, <i>Traité de la nature humaine I, II, III</i> , de : « L'idée de temps n'est pas dérivée », à : « disposés d'une certaine manière, c'est-à-dire se succédant » (p.88)
DEVOIR	Existe-t-il des devoirs envers soi-même ?	VÉRITÉ	HUME, <i>Traité de la nature humaine, I, IV, VII</i> , de : « Avec quelle confiance, en effet, puis-je m'aventurer », à : « c'est-à-dire sur la vivacité de nos idées » (p.357-p.358)
VÉRITÉ	Y a-t-il une histoire de la vérité ?	LIBERTÉ	HUME, <i>Traité de la nature humaine, II-3-ii</i> , de : « Or on peut observer que », à : « Or c'est l'essence même de la nécessité, selon la doctrine précédente. » (p.263-p.264)
RELIGION	Avons-nous besoin de Dieu ?	TEMPS	HUSSERL, <i>Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps, § 16</i> , de : « Le terme de «perception» a encore besoin de recevoir ici quelque éclaircissement », à : « Elle est passée seulement après la fuite du dernier son » (p.54-p.55)
DEVOIR	Faire son devoir est-ce obéir ?	VÉRITÉ	HUSSERL, <i>Recherches logiques, I, § 35</i> , « Critique du relativisme individuel », de : « Le relativisme

			individuel est un scepticisme si manifeste », à : « ne peut être censément dissocié d'aucune affirmation » (p.127-p.128)
TECHNIQUE	La technique déshumanise-t-elle le monde ?	TEMPS	JANKÉLÉVITCH, <i>L'aventure, l'ennui, le sérieux, II, 4</i> , de : « Car l'ennui n'est pas le seul mal du temps », à : « Le commencement n'est clair qu'à la fin. » (p.170-p.171)
RELIGION	D'où vient la force d'une religion ?	TEMPS	JANKÉLÉVITCH, <i>Le Je-ne-sais-quoi et le Presque-rien</i> , vol. 1, 1, 5, de : « Semblable à Dieu en cela », à : « seulement que "cela devient". » (p.78)
LIBERTÉ	La liberté est-elle contraire au principe de causalité ?	VÉRITÉ	JASPERS, <i>Introduction à la philosophie</i> , de : « Afin que l'être existe vraiment pour nous », à : « Notre réflexion philosophique passe par ce nihilisme, qui bien plutôt nous libère pour l'être véritable. » (p.37-p.38)
DEVOIR	Faut-il distinguer devoir moral et obligation sociale ?	VÉRITÉ	JASPERS, <i>Introduction à la philosophie</i>, de : « Quel est donc le sens de ce mystère », à : « mais tout ce que nous rencontrons nous le rencontrons en lui. » (p.29-p.30)
VÉRITÉ	Connaît-on pour le plaisir ?	RELIGION	JONAS, <i>Essais philosophiques</i>, de : « C'est une question de savoir si sans restaurer la catégorie du sacré catégorie la plus intégralement détruite par les lumières scientifiques », à : « mais qui avant tout puissent tenir bon d'un point de vue théorique contre cette pression même » (p.44-p.45)
TEMPS	Peut-on ne pas manquer de temps ?	TECHNIQUE	JONAS, <i>Essais philosophiques</i> , de : « Le nouvel ordre de l'action humaine exige une éthique de la prévoyance et de la responsabilité à sa mesure », à : « à l'attitude devant la mort et à l'importance biologique générale de l'équilibre entre mort et procréation » (p.38-p.39)
LIBERTÉ	La liberté est-elle innée ?	VÉRITÉ	JONAS, <i>Le Principe responsabilité</i> , de : « L'heure est venue de se demander ce que vaut vraiment le rêve de l'utopie », à : « savoir comment ils s'y prendront pour communiquer en public la vérité désenchantée relève de l'art de gouverner et non de la philosophie » (p.306-p.307)
LIBERTÉ	Le libre cours de l'imagination est-il libérateur ?	DEVOIR	JONAS, <i>Le Principe responsabilité</i> , de : « Le concept de responsabilité implique celui de devoir pour commencer celui du devoir-être de quelque chose », à : « naturellement il

			est possible de résister à la force de ce on doit comme à n'importe quel autre on peut faire la sourde oreille à son appel » (p.250-p.251)
TEMPS	Peut-on percevoir le temps ?	TECHNIQUE	KANT, Critique de la faculté de juger, note au § 90, de : « * Une analogie (au sens qualitatif) », à : « il y a en l'occurrence par ratio. » (p.464)
VÉRITÉ	Devons-nous toujours dire la vérité ?	RELIGION	KANT, <i>La religion dans les limites de la simple raison</i> , « Préface », de : « Mais, quoique la morale, pour son usage », à : « se proposer cette fin suppose déjà des principes moraux. » (p.68-p.69)
LIBERTÉ	Faut-il être courageux pour être libre ?	TEMPS	KIERKEGAARD, Miettes philosophiques, de : « Catégorie de l'espace, la nature », à : « convenable et nécessaire au philosophe (Platon, Aristote) » (p.120-p.121)
TECHNIQUE	La technique détermine-t-elle les rapports sociaux ?	TEMPS	KIERKEGAARD, Miettes philosophiques, de : « Le nécessaire peut-il devenir ? », à : « car alors il ne serait pas devenu » (p.114-p.115)
TECHNIQUE	La technique nous délivre-t-elle d'un rapport irrationnel au monde ?	DEVOIR	KIERKEGAARD, <i>Ou bien... ou bien</i> , de : « En assignant pour tâche à la vie humaine l'accomplissement du devoir... », à : « la distinction de bien et de mal est incommensurable à un rapport abstrait » (p.581-p.582)
VÉRITÉ	À quoi sert la vérité ?	RELIGION	LEIBNIZ, <i>Essais de Théodicée</i> , de : « On doit même dire qu'il faut nécessairement qu'il y ait eu », à : « on doit ajouter plus de foi à sa parole qu'à celle de plusieurs autres » (p.71-p.72)
LIBERTÉ	La liberté est-elle le fondement de la responsabilité ?	VÉRITÉ	LEIBNIZ, <i>Nouveaux Essais sur l'entendement humain</i> , de : « D'où il naît une autre question, savoir si toutes les vérités », à : « quelque chose d'inférieur à la raison qui est dans les hommes » (p.38-p.39)
RELIGION	La religion est-elle relation à l'absolu ?	VÉRITÉ	LEIBNIZ, Nouveaux Essais sur l'entendement humain, de : « Or la réflexion n'est autre chose qu'une attention à ce qui est en nous », à : « deux sources de nos connaissances, les sens et la réflexion » (p.40-p.41)
TECHNIQUE	Peut-on prendre les moyens pour la fin ?	LIBERTÉ	LEVINAS, De l'évasion, de : « L'existence est un absolu qui s'affirme... », à : « ...qui ne pose pas la question de l'infini. » (p.98-p.99)

TECHNIQUE	Peut-on se fier à la technique ?	LIBERTÉ	LOCKE, <i>Essai philosophique concernant l'entendement humain</i> , de : « Il est donc évident », à : « devient inévitablement volontaire » (p.190-p.191)
VÉRITÉ	Chacun a-t-il le droit d'invoquer sa vérité ?	RELIGION	LOCKE, <i>Essai philosophique concernant l'entendement humain</i> , de : « Ce que je vois, je connais qu'il est tel que je le vois », à : « parce que c'est une révélation » (p.586-p.587)
RELIGION	L'athéisme est-il une croyance ?	VÉRITÉ	LOCKE, <i>Essai philosophique concernant l'entendement humain</i>, de : « Quiconque veut chercher sérieusement la vérité », à : « aucune teinture » (p.582-p.583)
LIBERTÉ	Faut-il se libérer pour être libre ?	TEMPS	LOCKE, <i>Essai philosophique concernant l'entendement humain</i>, de : « Que la notion que nous avons de la succession », à : « qu'il pût arriver dans le Monde » (p.135-p.136)
TECHNIQUE	Peut-on se passer de la technique ?	LIBERTÉ	LUCRECE, <i>De la nature des choses</i> , de : « Enfin, à supposer qu'il existe toujours entre les mouvements une connexion », à : « dont le lieu ni le temps ne sont déterminés » (p.191-p.195)
RELIGION	L'État peut-il demeurer indifférent à la religion ?	TEMPS	LUCRECE, <i>De la nature des choses</i> , de : « Le temps, pareillement, n'existe pas par soi », à : « du lieu où chaque chose a lieu » (p.115-p.117)
TECHNIQUE	Peut-on se rendre maître de la technique ?	LIBERTÉ	MACHIAVEL, <i>Discours sur la première décade de Tite-Live</i> , de : « On découvre aisément d'où naît cette passion d'un peuple pour la liberté », à : « elles ne profitent qu'à lui seul » (p.517-p.518)
RELIGION	L'homme est-il un animal religieux ?	VÉRITÉ	MACHIAVEL, <i>Le Prince</i> , de : « Il n'est donc pas nécessaire à un Prince d'avoir toutes les qualités », à : « lui eût souvent ôté ou son prestige ou ses États » (p.342-p.343)
RELIGION	Peut-on être athée ?	TECHNIQUE	MACHIAVEL, <i>Le Prince</i>, de : « Mais, pour entrer plus particulièrement en la matière », à : « sa fortune ne changerait point » (p.365-p.366)
TEMPS	Y a t-il plusieurs temps ?	RELIGION	MAÏMONIDE, <i>Le Guide des égarés</i>, de : « Sache que, si nous évitons de professer l'éternité du monde », à : « et le miracle témoigne de la vérité de ce que nous soutenons. » (p.322-p.323)
RELIGION	Tout est-il vraiment permis, si Dieu n'existe pas ?	DEVOIR	MAÏMONIDE, <i>Le Guide des égarés</i> , de : « O toi, disions-nous, qui examines les choses », à : « ce qu'il

			n'avait pas trouvé laid auparavant » (p.32-p.33)
TECHNIQUE	La technique doit-elle nous libérer du travail ?	TEMPS	MAÏMONIDE, <i>Le Guide des égarés</i>, de : « Mais Salomon (lui-même) », à : « que tout s'y suive par un enchaînement mutuel » (p.329-p.330)
TEMPS	Faut-il vivre avec son temps ?	LIBERTÉ	MALEBRANCHE, <i>De la recherche de la vérité, 1er éclaircissement</i> , de : « Quand je dis que nous avons sentiment intérieur de notre liberté », à : « en différents temps, ainsi que j'ai expliqué ailleurs. » (p.809-p.810)
TECHNIQUE	Pourquoi faudrait-il avoir peur de la technique ?	LIBERTÉ	MALEBRANCHE, <i>Traité de la nature et de la grâce, 3ème Discours, §§ II - III</i> , de : « § II – Ce mouvement naturel de l'âme vers le bien en général », à : « parce que c'est le plus naturel et le plus ordinaire. » (p.118-p.119)
TECHNIQUE	La technique donne-t-elle une illusion de pouvoir ?	TEMPS	MARC AURÈLE, <i>Pensées pour moi-même II, XVII</i> , de : « Le temps de la vie de l'homme, un instant », à : « C'est selon la nature et rien n'est mal de ce qui se fait selon la nature » (p.44-p.45)
TEMPS	Retenons-nous le temps par le souvenir ?	RELIGION	MARC AURÈLE, <i>Pensées pour moi-même</i>, IX, XL , de : « Ou les Dieux n'ont aucun pouvoir », à : « Bref, retourne ainsi à tes prières, et vois ce qui arrive » (p.137)
TEMPS	Prendre son temps, est-ce le perdre ?	DEVOIR	MARC AURÈLE, <i>Pensées pour moi-même</i>, V, I , de : « Au petit jour, lorsqu'il t'en coûte de t'éveiller », à : « Pour toi, les actions utiles au bien commun te paraissent-elles d'un moindre prix, et dignes d'un moindre zèle ? » (p.71-p.72)
TEMPS	L'expression « perdre son temps » a-t-elle un sens ?	LIBERTÉ	MARC AURÈLE, <i>Soliloques</i> , de : « telle circonstance étant donnée qu'est-il possible de dire ou de faire de plus raisonnable », à : « et ce qui ne nuit pas à la loi ne nuit ni à la cité ni au citoyen » (p.139-p.140)
VÉRITÉ	A quoi reconnaît-on la vérité ?	RELIGION	MARC AURÈLE, <i>Soliloques</i> , de : « ou bien il n'y a qu'une intelligence source unique de tout », à : « tourne ainsi tes prières et observe le résultat » (p.126)
RELIGION	Peut-on être moral sans religion ?	TECHNIQUE	MARX, <i>Études philosophiques</i> , de : « dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés », à : « le conflit qui existe entre les forces productives sociales et les rapports de production » (p.121-p.122)

LIBERTÉ	Ceux qui oppriment sont-ils libres ?	TECHNIQUE	MARX, <i>Le Capital</i> , de : « Le moyen de travail est », à : « des moyens de travail déjà élaborés. » (p.201-p.202)
TECHNIQUE	La technique est-elle libératrice ?	TEMPS	MARX, <i>Le Capital</i>, de : « Qu'est-ce qu'une journée de travail ? », à : « un rendement accru de son sol en le dépossédant de sa fertilité » (p.295-p.296)
VÉRITÉ	L'histoire est-elle une science ?	TEMPS	MARX, <i>Le Capital</i> , de : « Plus la force productive du travail s'accroît, plus on peut raccourcir la journée de travail », à : « en transformant tout le temps de vie des masses en temps de travail » (p.592-p.593)
TEMPS	Le passé, est-ce du passé ?	LIBERTÉ	MARX, <i>Manifeste du parti communiste</i> , de : « Dans la société bourgeoise », à : « de la bourgeoisie elle-même. » (p.58)
LIBERTÉ	Convient-il d'opposer liberté et nécessité ?	TECHNIQUE	MAUSS, <i>Sociologie et anthropologie</i>, de : « Nous avons fait, pendant plusieurs années l'erreur fondamentale de considérer qu'il y a technique que quand il y a instrument. », à : « et d'impolitesse dans la vie courante » (p.371-p.372)
DEVOIR	Pourquoi refuser de faire son devoir ?	TECHNIQUE	MAUSS, <i>Sociologie et anthropologie</i>, de : « La magie, étant la technique la plus infantine », à : « c'est ainsi que l'on voit de nos jours le massage médical sortir des passes du rebouteux » (p.135)
TECHNIQUE	La technique imite-t-elle la nature ?	DEVOIR	MAUSS, <i>Sociologie et anthropologie</i> , de : « Le système que nous proposons d'appeler le système de prestations totales », à : « donne autant que tu prends, tout sera très bien » (p.264)
TEMPS	Le futur nous appartient-il ?	LIBERTÉ	MERLEAU-PONTY, <i>Phénoménologie de la perception</i>, de : « Qu'est-ce donc que la liberté », à : « cette liberté prenne figure d'être et devienne motif et appui » (p.517-p.518)
VÉRITÉ	L'unanimité est-elle un critère de vérité ?	TEMPS	MERLEAU-PONTY, <i>Phénoménologie de la perception</i> , de : « Rien n'est faux de ce qu'on dit du sujet », à : « c'est exactement le temps et c'est exactement la subjectivité » (p.488-p.489)
RELIGION	Qui peut se passer de religion ?	DEVOIR	MILL, <i>L'utilitarisme</i> , de : « On ne peut pas toujours accuser », à : « une obligation plus grande » (p.52-p.53)
TECHNIQUE	La technique est-elle neutre ?	DEVOIR	MILL, <i>L'utilitarisme</i>, de : « La sanction interne du devoir », à : « c'est là essentiellement ce qui la constitue. » (p.72-p.73)

TECHNIQUE	La technique peut-elle respecter la nature ?	VÉRITÉ	MONTAIGNE, <i>Essais</i>, I, 9, « Du mensonge », de : « En vérité, le mentir est un maudit vice », à : « Et de combien est le langage faux moins sociable que le silence. » (p.36-p.37)
RELIGION	La religion a-t-elle les mêmes fins que la morale ?	VÉRITÉ	MONTAIGNE, <i>Essais</i> , II, 12, « Apologie de Raymond Sebond », de : « Outre cette diversité et division infinie, par le trouble que notre jugement nous donne à nous-mêmes », à : « et que c'est par ces mêmes outils qui se démentent et que se trompent souvent. » (p.220-p.222)
VÉRITÉ	La certitude est-elle une marque de vérité ?	TEMPS	MONTAIGNE, <i>Essais</i>, II, 12, « Apologie de Raymond Sebond », de : « Mais qu'est-ce donc qui est véritablement ? », à : « sans commencement et sans fin. » (p.278-p.279)
TECHNIQUE	La technique ne pose-t-elle que des problèmes techniques ?	DEVOIR	MONTESQUIEU, <i>De l'Esprit des lois</i> , de : « Les bêtes n'ont point les suprêmes avantages », à : « par les lois politiques et civiles » (p.125)
TEMPS	Le moi reste-t-il identique à lui-même au cours du temps ?	LIBERTÉ	MONTESQUIEU, <i>De l'esprit des lois</i>, de : « Comme l'éducation dans les monarchies », à : « pour faire un bon esclave » (p.158-p.159)
TEMPS	Tout passe-t-il avec le temps ?	RELIGION	MONTESQUIEU, <i>De l'Esprit des lois</i>, de : « Dans les choses qui troublent la tranquillité ou la sûreté de l'Etat », à : « les caprices de la nature humaine » (p.330)
VÉRITÉ	La pluralité des vérités condamne-t-elle l'idée de vérité ?	TEMPS	NÂGÂRJUNA, <i>Stances fondamentales du milieu par excellence</i> , de : « 19, 1. Si le présent et l'avenir dépendent du passé... », à : « Comment donc le temps pourra-t-il exister ? » (p.243-p.245)
RELIGION	Quels devoirs les religions peuvent-elles énoncer ?	DEVOIR	NIETZSCHE, <i>Crépuscule des idoles, Flâneries inactuelles</i>, § 36, de : « Morale pour médecins », à : « une mort libre et consciente, sans hasard et sans surprise » (p.151-p.152)
TECHNIQUE	La technique produit-elle son propre savoir ?	VÉRITÉ	NIETZSCHE, <i>Par delà bien et mal</i>, § 39, de : « Personne n'admettra aisément qu'une philosophie est vraie », à : « c'est-à-dire pour voir clair dans ce qui est » (p.56-p.57)
TECHNIQUE	La technique peut-elle être tenue pour la forme moderne de la culture ?	VÉRITÉ	PASCAL, <i>Pensées</i>, de : « Il y a différents degrés dans cette aversion », à : « sincèrement et sans passion. » (p.86-p.87)

VÉRITÉ	La recherche de la vérité peut-elle être une passion ?	TEMPS	PASCAL, <i>Pensées</i>, de : « Ainsi s'écoule toute la vie », à : « du visage qu'ils ont barbouillé. » (p.98-p.99)
RELIGION	Superstition et fanatisme sont-ils inhérents à la religion ?	DEVOIR	PLATON, <i>Apologie de Socrate</i> , de : « Citoyens, j'ai pour vous la considération et l'affection la plus grande », à : « et tous les autres biens, pour les particuliers comme pour l'État » (p.108 [29d]-p.109 [30b])
TEMPS	Une durée peut-elle être éternelle ?	RELIGION	PLATON, <i>Euthyphron</i> , de : « Qu'affirmes-tu donc être, cette fois, le pieux et la piété? », à : « je crois, pour ma part, que c'est par-dessus tout ce qui leur est cher » (p.282 [14 c]-p.285[15 b])
DEVOIR	Puis-je ne rien devoir à personne ?	TECHNIQUE	PLATON, <i>Gorgias</i>, de : « Toutefois, Socrate il faut se servir de la rhétorique comme de tout art de combat », à : « c'est donc l'homme qui s'est mal servi de son art, mais pas celui qui fut son maître » (p.144 [456c]-p.145 [457c])
TECHNIQUE	La technique s'oppose-t-elle à la nature ?	LIBERTÉ	PLOTIN, <i>Ennéades, VI, 8 (Traité 39)</i> , de : « On peut se demander cependant comment ce qui advient », à : « parce qu'il n'a pas la faculté d'aller vers son bien propre et qu'il est conduit vers le bien d'un autre » (p.208-p.209)
VÉRITÉ	Y a-t-il des vérités éternelles ?	LIBERTÉ	PLOTIN, <i>Ennéades, III, 1 (Traité 3)</i>, de : « C'est l'âme, assurément, qu'il nous faut introduire », à : « qu'elle change certaines choses et consent à d'autres sans tomber dans le vice. » (p.158-p.159)
VÉRITÉ	Qu'est-ce qu'un doute raisonnable ?	DEVOIR	RICŒUR, <i>Lectures 1. Autour du politique</i> , de : « A la première composante de la visée éthique », à : « c'est à cause de la violence qu'il faut passer de l'éthique à la morale » (p.262-p.263)
TECHNIQUE	La domination technique de la nature doit-elle susciter la crainte ou l'espoir ?	RELIGION	RICŒUR, <i>Lectures 3. Aux frontières de la philosophie</i> , de : « La difficulté majeure avec laquelle doit se mesurer une phénoménologie de la religion est ailleurs », à : « une herméneutique textuelle ou scripturaire » (p.265-p.266)
VÉRITÉ	Y a-t-il des vérités métaphysiques ?	LIBERTÉ	RICŒUR, <i>Philosophie de la volonté I. Le Volontaire et l'Involontaire</i> , de : « Or l'événement du choix », à : « ce jaillissement de nouveauté qui fait l'avance de la liberté » (p.212-p.213)

VÉRITÉ	Y a-t-il des vérités plus importantes que d'autres ?	LIBERTÉ	ROUSSEAU, <i>Discours sur l'économie politique</i>, de : « Comme pour vouloir il faut être libre », à : « l'égalité naturelle entre les hommes » (p.65-p.66)
TECHNIQUE	La technique a-t-elle une finalité ?	RELIGION	ROUSSEAU, <i>Lettres écrites de la Montagne</i> , de : « Je distingue dans la religion deux parties », à : « tend à couper le nœud social » (p.64-p.65)
TECHNIQUE	La technique change-t-elle l'homme ?	RELIGION	RUSSELL, <i>Science et religion</i> , de : « Il existe cependant un aspect de la vie religieuse », à : « comprendre que la véritable sagesse devient possible » (p.14-p.15)
DEVOIR	Quelle est la source de nos devoirs ?	TECHNIQUE	RUSSELL, <i>Science et religion</i> , de : « La tournure d'esprit scientifique est circonspecte et tâtonnante », à : « la science ait contribué à le créer. » (p.181-p.182)
DEVOIR	N'avons-nous de devoirs qu'envers autrui ?	TEMPS	S. de BEAUVOIR, <i>La Vieillesse</i> , de : « Tous les vieillards ne sont pas démissionnaires », à : « dans quelle mesure la société en est-elle responsable » (p.566-p.567)
DEVOIR	Peut-on hiérarchiser les devoirs ?	TECHNIQUE	S. de BEAUVOIR, <i>Pour une morale de l'ambiguïté</i>, de : « On prétend parfois chercher dans la technique une justification objective de la science », à : « et l'ouverture pour l'homme de possibilités toujours neuves » (p.112-p.113)
TEMPS	Le temps se mesure-t-il ?	DEVOIR	S. de BEAUVOIR, <i>Pour une morale de l'ambiguïté</i>, de : « Mais il est vrai aussi que les morales les plus optimistes », à : « un être qui est à distance de soi-même et qui a à être son être » (p.15-p.16)
LIBERTÉ	Être libre est-ce faire ce que l'on veut ?	TECHNIQUE	SARTRE, <i>L'Être et le néant</i> , de : « Ce que je saisis objectivement dans l'action », à : « Elle en est le sens et l'orientation, simplement » (p.362-p.363)
TECHNIQUE	Faut-il se méfier du progrès technique ?	RELIGION	SCHOPENHAUER, <i>Sur la religion. Paralipomena</i>, de : « Mais la religion n'est pas en opposition avec la vérité », à : « cependant une explication suffisante » (p.67-p.69)
LIBERTÉ	Peut-on servir deux maîtres à la fois ?	RELIGION	SCHOPENHAUER, <i>Sur la religion. Paralipomena</i>, de : « Tu ne dois pas perdre de vue que le besoin métaphysique », à : « d'atteindre à un but, non de tout voir » (p.72-p.74)
TECHNIQUE	Qui peut prétendre imposer des bornes à la technique?	TEMPS	SÉNEQUE, <i>Lettres à Lucilius, Livre Premier, Lettre 1</i> , de : « Oui, tu feras bien, cher Lucilius », à : « alors que le

			plus reconnaissant des hommes ne pourrait le rendre » (p.603-p.604)
LIBERTÉ	Pourquoi vouloir être libre ?	RELIGION	SEXTUS EMPIRICUS, <i>Esquisses pyrrhoniennes</i> , de : « Celui qui dit qu'il existe un dieu », à : « un dieu est donc insaisissable » (p.363-p.365)
LIBERTÉ	Où commence la liberté ?	TEMPS	SEXTUS EMPIRICUS, <i>Esquisses pyrrhoniennes</i> , de : « S'il existe un temps », à : « le temps n'existe pas du tout » (p.445-p.447)
DEVOIR	Peut-on avoir des droits sans avoir de devoirs ?	TEMPS	SEXTUS EMPIRICUS, <i>Esquisses pyrrhoniennes</i> , de : « On dit que le temps », à : « ce qui est composé de choses non existantes est non existant » (p.447-p.449)
LIBERTÉ	Être libre, est-ce une question de volonté ?	TECHNIQUE	SIMONDON, <i>Du mode d'existence des objets techniques</i>, de : « L'objet technique est donc la condition de lui-même », à : « est réellement individualisé en lui. » (p.55-p.56)
RELIGION	Les religions peuvent-elles prétendre libérer les hommes ?	TECHNIQUE	SIMONDON, <i>Du mode d'existence des objets techniques</i> , de : « C'est le paradigme du travail », à : « elle autorise la participation. » (p.246-p.247)
RELIGION	Peut-il y avoir une vérité religieuse ?	TECHNIQUE	SMITH, <i>La richesses des nations</i> , de : « Dans les progrès que fait la division du travail », à : « un degré extraordinaire de sagacité et d'étendue » (p.406-p.407)
VÉRITÉ	La vérité peut-elle se discuter ?	DEVOIR	SPINOZA, <i>Éthique, Partie IV, Proposition 18, Scolie</i>, de : « Puisque la raison n'exige rien qui s'oppose à la Nature », à : « et ils sont par conséquent justes, honnêtes et de bonne foi » (p.238-p.239)
DEVOIR	Comment le devoir peut-il déterminer l'action ?	RELIGION	SPINOZA, <i>Traité théologico-politique</i> , de : « Par exemple, rien dans l'Écriture n'est plus clair que ce fait », à : « que c'était là la cause de ce jour plus long » (p.127-p.129)
LIBERTÉ	Promettre, est-ce renoncer à sa liberté ?	RELIGION	SPINOZA, <i>Traité théologico-politique</i> (chapitre XV), de : « Il est vrai sans doute qu'on doit expliquer l'Écriture par l'Écriture », à : « dans la paix et dans la concorde occuper leur royaume propre » (p.251-p.252)
DEVOIR	Comment savoir quels sont nos devoirs ?	RELIGION	TOCQUEVILLE, <i>De la démocratie en Amérique</i>, de : « Jamais le court espace de soixante années », à : « ceux auxquels elle s'est unie » (p.403-p.404)
DEVOIR	Devoir, est-ce avoir une dette envers quelqu'un ?	RELIGION	VICO, <i>La Science nouvelle</i> , de : « C'est ainsi que la piété et la

			religion », à : « dans le cœur des sorcières » (p.203-p.204)
DEVOIR	Devoir, est-ce vouloir ?	RELIGION	WEBER, <i>L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme</i>, de : « Sans conteste, l'émancipation », à : « au contraire qu'elle fût trop faible. » (p.31-p.32)
RELIGION	Peut-on concevoir une religion dans les limites de la simple raison ?	TECHNIQUE	WEBER, <i>La Profession et la vocation de savant</i>, de : « En outre, le type de relation », à : « les fins qui sont les leurs. » (p.90-p.91)
VÉRITÉ	La vérité requiert-elle du courage ?	DEVOIR	WEBER, <i>La Profession et la vocation de savant (in Le savant et le politique)</i> , de : « La vanité est », à : « l'action politique. » (p.184-p.185)
DEVOIR	Devons-nous être obéissants ?	RELIGION	S. WEIL, <i>Formes de l'amour implicite de Dieu in Œuvres</i>, de : « d'une manière générale », à : « au sort d'un inconnu » (p.745-p.746)

*

Comme dans tous les concours de recrutement des professeurs de philosophie, le jury du Capes interne et du Caer-Capes a vocation à évaluer les compétences professionnelles des candidats, c'est-à-dire, non pas le fait qu'ils ont exercé une profession – quelle qu'elle soit – ouvrant droit à se présenter au concours, mais bien leur maîtrise de la *discipline* « philosophie », rapportée aux traditions variées de son histoire, des Présocratiques à l'époque contemporaine, et, depuis peu, aux pensées d'Afrique ou d'Orient. Si le mode d'accès par voie de concours interne au corps des professeurs certifiés diffère de celui des concours externes, la particularité de cet accès n'induit nullement une oblitération des qualités professionnelles, académiques et pédagogiques requises pour enseigner avec rigueur et efficacité la philosophie dans les classes. Le jury a toujours été et continuera de rester attentif à cette dimension professionnelle du concours.

Deux exercices classiques mais distincts leur étant proposés, les candidats peuvent choisir le type qui leur convient le mieux, soit eu égard à la nature même de ces exercices, soit eu égard aux notions visées, voire à l'auteur dont un extrait est proposé. Le jury juge de manière homogène les « leçons » et les « explications de texte », qui se sont d'ailleurs réparties, les unes et les autres, de manière assez homogène à travers le concours de la session 2021.

Enfin les notes attribuées, qui vont, Capes interne et Caer-Capes confondus, de 02 à 20, attestent une grande disparité entre les candidats, certains faisant montre d'une belle maîtrise de la discipline qu'ils enseignent, d'autres accusant des lacunes méthodologiques et rhétoriques plus ou moins graves, mais dont on peut estimer qu'elles sont surmontables, pourvu que des moyens de formation et d'étude soient mobilisés avec régularité et constance.

Remarques liminaires

En prenant la parole, les candidats doivent avoir à l'esprit que les membres du jury leur faisant face n'ont pas disposé de 2 heures de préparation et qu'ils découvrent donc, pour ainsi dire, le sujet choisi – un peu comme les élèves d'une classe découvrent, devant leur professeur, la leçon qu'il leur dispense. Une présentation claire du sujet et une introduction structurée doivent ainsi permettre de réunir les conditions de compréhension de la prestation orale qui va suivre. Si le choix s'est porté sur le sujet de type « leçon », il convient d'en mettre clairement au jour les linéaments ; s'il s'est porté sur le sujet de type « explication de texte », la lecture extensive – si elle n'est pas « obligatoire » – doit permettre d'entrer dans l'extrait. En toutes circonstances, un ton ferme et un débit suffisamment lent facilitent la réception de la prestation orale.

Ensuite, la durée de l'exposé est de 30 minutes au maximum. Pour autant, beaucoup de candidats excèdent rarement 20 minutes, sans doute démunis par le sujet traité, mais se privant par la même

occasion d'un temps précieux d'explication ou d'approfondissement. Or ce temps pourrait être utilisé à éviter une conclusion qui ne fasse que reprendre les différents moments de la leçon ou de l'extrait, et à mettre en perspective la solution apportée au problème traité ou l'enseignement de l'extrait expliqué, à la fois dans l'économie d'une séquence sur la notion engagée et dans un dialogue avec d'autres perspectives théoriques ou d'autres textes.

Une bonne *maîtrise des connaissances* est la condition première du succès au Capes interne et au Capes-Cafep de philosophie. Il n'est par exemple pas recevable que des contresens lourds soient commis sur les auteurs les plus pratiqués du programme, dans l'expression de leurs thèses les plus canoniques comme lorsqu'on qualifie, sans autre forme de procès, la doctrine hobbesienne de l'État de « sécuritaire et libérale », ou qu'on évoque une « création du monde » chez Spinoza comme chez Aristote. De même, la mention répétée d'un « impératif catégorique » nietzschéen, même à titre d'analogie, ne manque pas d'interroger, tout autant que l'idée d'une morale schopenhauerienne « individualiste ». Certes, la connaissance précise de la doctrine de tous les auteurs au programme serait une exigence vaine. En vérité, le jury attend simplement d'un candidat choisissant d'expliquer un texte de Hobbes, par exemple, qu'il sache que ce dernier est « matérialiste » et non pas « idéaliste ». C'est que le vocabulaire modestement technique qui fait partie des repères des programmes de terminale doit être connu : il est attendu d'un candidat au Capes interne qu'il connaisse la définition de « nécessaire » et qu'il sache lui opposer « contingent » quand la question lui est posée. D'une manière générale, il faut de la rigueur dans la mise en œuvre des savoirs et une maîtrise suffisante des outils conceptuels destinés à les rendre opératoires dans le cadre d'une démarche démonstrative, qu'on ait affaire à une « leçon » ou à une « explication de texte »

En outre, la *maîtrise méthodologique* des exercices proposés ne saurait être considérée comme un point secondaire ou négligeable dans le cadre d'un concours de recrutement d'enseignants, puisqu'il s'agit bien pour les candidats de faire la démonstration de leur capacité à former leurs élèves à la conduite de ces mêmes exercices. Quelque artifice qu'on veuille y voir – et personne n'en contestera le caractère très formel – une « leçon » ou une « explication de texte » supposent une structuration de la pensée, une exposition ordonnée et une clarté qu'il faut travailler et exercer en amont du concours, car ce seront les qualités qui sont mises en œuvre dans les classes pour rendre clairs et intelligibles les processus critiques de la pensée philosophique.

Or à cet égard, il faut consentir un *effort didactique* qui n'est pas destiné à évoquer artificiellement les conditions d'un cours, mais à montrer au jury la compréhension précise des enjeux d'une leçon ou d'un texte, cette compréhension passant – devant la classe et, par conséquent, devant le jury – par un effort d'exemplification ou d'instanciation soutenu. Ce souci d'illustrer les thèses et les concepts déployés dans un cours requiert de fait une attention toute particulière, la simplification ou la démagogie constituant des écueils qui, loin de rendre accessible une idée, tendent à l'appauvrir, à lui ôter force et clarté.

Le sujet-leçon

Tout commence, dans une leçon, par l'analyse précise du sujet choisi, car elle engage elle-même, par la suite, tout le travail définitionnel et toute la progression spéculative que déterminera le développement. Il faut donc analyser la question, non cependant par un mot à mot fastidieux, mécanique et en vérité vide de sens, mais dans son unité de signification et dans les possibilités théoriques qu'elle renferme. Ainsi, le sujet : « La politique doit-elle protéger la liberté des citoyens ? » n'impose nullement de donner une succession de définitions partielles et étriquées de chaque terme de la question, mais invite plutôt à assumer d'emblée la réalité des pratiques de gouvernement, celle de leur régulation et évidemment de leurs finalités, peut-être plurielles, précisément, et non pas seulement axées autour de la seule question de la liberté. Sans compter que la notion de « liberté », précisément, si elle est mal centrée, peut donner lieu à toutes sortes de développements définitionnels disparates et sans ordre, de même qu'une définition formelle et hors-sol de « citoyen », ajoutée aux autres, ne sert qu'à faire savoir qu'on dispose d'un glossaire sans fond ni portée, mais guère à penser la citoyenneté, qui constitue un enjeu du sujet. Ces remarques ne visent pas à soutenir qu'il ne faut pas déterminer ce dont on doit parler dans sa leçon ; elles soulignent avec insistance que les questions posées font sens *en tant que telles* et que leur signification dépend d'une analyse d'ensemble, non de l'addition de définitions déconnectées les unes des autres ;

Dans l'analyse de la question, il importe d'éviter une erreur assez commune, qui est de substituer à la question posée ou aux notions impliquées une pluralité de questions analogues, parfois approchantes et redondantes, parfois dérivées au point d'en faire oublier la question ou la notion initiale. L'enjeu principal est, ici, de ne pas transformer la question posée en des formules supposées plus commodes à traiter, en réalité parfois à l'origine de contresens ou d'une fermeture immédiate de toute possibilité de réflexion. Ce fut le cas, par exemple, de la question du sujet : « À quelles conditions une croyance devient-elle religieuse ? », aussitôt modifiée en : « À quelles conditions une croyance devient-elle religion ? ». Presque dénué de sens, le déplacement de la question créait pour le moins des difficultés insurmontables en raison, principalement, d'une confusion au premier chef grammaticale, entre un relatif (religieux) et un substantif (religion). Ce qu'on retrouve dans une autre leçon sur un sujet approchant, où l'on est passé de : « L'homme est-il un animal religieux ? » à : « L'homme désire-t-il la religion ? ». Mais ailleurs encore, quand la question : « Le passé a-t-il une réalité ? », est devenue, dans la démarche du candidat : « L'homme a-t-il la capacité d'échapper au temps ? ». On note à cet égard une tendance à rechercher, dans tel ou tel intitulé de sujet, d'autres intitulés « connus », peut-être déjà traités en classe ou dans une préparation antérieure, auxquels on s'efforce de rapporter à tout prix celui auquel on a affaire. Or il faut affronter un sujet tel qu'il est formulé, non tel qu'on aurait aimé qu'il fût formulé. Et cela n'interdit pas, mais au contraire peut légitimement conduire à une critique de la locution proposée, mais seulement dans le cours de la leçon, dont l'objectif est alors – dans certains cas – de remettre en cause, avec de bonnes et solides raisons, la formulation initialement proposée.

Pour autant, les questions posées ne sont jamais isolées et comme flottantes dans un éther philosophique neutre et homogène : elles appartiennent à des traditions de pensée ou elles émergent dans les préoccupations du monde contemporain, et c'est comme cela qu'elles font sens et qu'elles nous concernent comme questions de philosophie. Elles se rapportent donc à des « grands problèmes » classiques ou contemporains et il est parfaitement légitime de les y rattacher. Mais si elle est assurément utile, une telle mise en perspective devient cependant préjudiciable quand elle se substitue à l'analyse proprement dite du libellé du sujet. Pour ne citer qu'un exemple récurrent, beaucoup de candidats ayant traité d'un sujet sur la technique ont trop souvent plaqué ou projeté sur lui un problème générique de la maîtrise de la technique par l'homme, sur « l'esclavage » de ce dernier à un monde qui lui échapperait, et ils se perdaient dans des généralités assez plates et fort éloignées, en tout état de cause, des approches spécifiques induites par les intitulés de sujet proposés. C'est que, faute d'une familiarité suffisante avec une culture philosophique classique, de trop nombreux candidats empilent des blocs de références, les ajustent mal et les organisent peu. Ainsi par exemple, quand, au détour de la question : « Faut-il être de son temps ? », on demande au candidat s'il faut distinguer « temps » et « époque », la réponse ne doit pas consister en une longue suite de références philosophiques sur les « grands auteurs » ayant traité du temps. Dans leur accumulation, des références – de surcroît inévitablement superficielles – ne sauraient constituer une posture intellectuelle satisfaisante ; elles induisent plutôt une organisation factice de l'exposé et conduisent à des développements passe-partout, à des juxtapositions d'exemples hétéroclites, voire à une sorte de recyclage artificiel d'éléments de cours plus ou moins présents à la mémoire du moment.

Les difficultés que le jury a pu observer dans l'approche des questions ou des locutions proposées paraissent résulter d'une maîtrise insuffisante des catégories et concepts généraux de la discipline « philosophie », un peu comme si la conviction subjective d'une « expérience acquise » par la pratique de l'enseignement – dont nul ne conteste la réalité – venait oblitérer l'exigence objective d'une professionnalité mesurée à l'aune d'un exercice académique précis. Bien des candidats semblent en effet avoir du mal à s'appuyer sur les outils conceptuels requis par leur leçon pour opérer des distinctions opératoires pertinentes et construire leur réflexion. Par exemple, dans le traitement du sujet : « Le libre cours de l'imagination est-il libérateur ? », la maîtrise de la relation, pourtant classique, entre raison, sensibilité et imagination, est restée très incertaine ; le traitement de : « Y a-t-il des preuves de la liberté ? » a provoqué un embarras extrême autour des démonstrations de l'existence de Dieu et de leurs critiques, etc. Or la leçon doit naturellement s'appuyer, pour sa progression, sur une analyse des concepts sur lesquels le sujet amène à réfléchir. Il ne s'agit pas d'en donner une définition sèche, mais d'en explorer et d'en exposer les différentes dimensions, sans se croire jamais dépositaire d'une quelconque orthodoxie. Par exemple, sur le sujet : « Seuls les humains sont-ils libres ? », on aurait gagné à ne pas trop vite écarter comme insuffisante une compréhension de la liberté comme absence de contraintes externes, pour ne pas perdre ainsi une ressource qui

aurait pu se révéler féconde dans le cadre d'un traitement du sujet posant sérieusement la question de la « liberté animale ». Or les leçons où ces concepts font l'objet d'une élaboration longue, plusieurs fois reprise et affinée sont toujours meilleures.

On peut apprécier de façon analogue l'utilisation qui est faite des auteurs. Les candidats témoignent trop souvent d'une connaissance très approximative, voire erronée, des doctrines philosophiques qu'ils ont pourtant eux-mêmes décidé de convoquer dans leur leçon. Pour s'autoriser à citer une référence, il faut être à même d'en rendre compte lorsque des questions simples seront posées à son sujet au cours de l'entretien avec le jury. Or il semble que trop de références soient simplement prélevées dans des ouvrages scolaires. Sans doute, à défaut d'une lecture effective des œuvres intégrales citées par les candidats – souhaitable, mais pas toujours réalisable – il convient pour le moins d'avoir une vision suffisamment précise de la doctrine des auteurs sollicités et une connaissance de première main d'au moins quelques passages significatifs de ces derniers. D'ailleurs, les leçons qui prennent le temps de développer une référence, de s'y installer pour en montrer les subtilités sont meilleures que celles qui utilisent les auteurs comme de simples marqueurs de telle ou telle position théorique – donnant ainsi l'impression d'une moindre fréquentation personnelle des textes. *A contrario*, par exemple, dans une leçon sur : « L'évidence est-elle le signe de la vérité ? », on examine la pensée de Descartes à plusieurs reprises et dans différentes parties, et le chemin ainsi accompli laisse voir à chaque fois une nouvelle nuance de cet auteur. Le Descartes ainsi exposé, tout en ne trahissant pas la vérité historique, devient alors également un Descartes plus « personnel » qui témoigne d'un véritable travail d'appropriation – en l'occurrence, un Descartes rattaché plus qu'on ne le présente ordinairement à une certaine tradition sceptique.

Le choix des exemples, par ailleurs, témoigne toujours d'un effort de jugement ; il est souvent indispensable pour éviter des propos abscons ou des distinctions purement verbales. La complexité ne doit jamais donner lieu à la confusion, et l'illustration topique peut contribuer à éviter ce travers. Ainsi, confronté à la question : « Une durée peut-elle être éternelle ? », un candidat s'est-il rapidement réfugié dans des généralités sur le thème du temps, au point d'oublier finalement ce que cette question précise pouvait donner à penser. En l'espèce, le recours à la description de certaines situations concrètes aurait été utile au jury, qui n'avait aucune idée préconçue sur cette question : la postérité d'une œuvre d'art, par exemple, au moins dans le projet créateur, n'est-elle pas susceptible de traduire une préoccupation éternitaire ? Ou l'expérience de la démonstration mathématique, et plus généralement de l'intellection : ne peut-elle pas donner lieu à une approche psychologique de la question ? La prière du fidèle ne chercherait-elle pas à figurer l'éternité dans la durée ? L'amour promis comme pérenne s'éprouve-t-il ainsi, dans le « coup de foudre » ou dans l'étreinte ? Que l'auditoire soit une classe ou un jury importe peu ; il s'agit toujours de rapporter une question à un ou à plusieurs aspects de la condition humaine dans ses aspects concrets et partageables. C'est alors que l'usage des auteurs deviendra probant et développera la culture des élèves.

Le sujet-explication

La lecture de l'extrait n'est pas impérative, mais elle reste appréciée et peut déjà donner l'occasion de témoigner de l'intelligence du texte.

Un professeur de philosophie est un lecteur. La restitution précise de l'objet d'un texte, du problème qu'il recouvre, de la thèse qu'il renferme et des articulations qu'il déploie constitue le premier critère de notation de l'épreuve. Cela suppose, dans l'explication de texte, un travail sur la lettre même du texte, et non pas qu'on se contente d'en identifier plus ou moins vaguement le « thème ». Éventuellement, face à des textes philosophiques dont les thèses ne sont pas souvent explicitement exprimées ou démontrées, on attend des candidats qu'ils en restituent eux-mêmes succinctement la démonstration, soit par leur connaissance de l'auteur concerné, soit en reconstruisant par raisonnement un argument général. Lors donc qu'une expression comporte un sens problématique, il est bon de le signaler, d'avancer éventuellement plusieurs hypothèses d'interprétation, voire de reconnaître franchement la difficulté qu'elle comporte, plutôt que de l'é luder. Par là, les candidats manifestent la qualité de leur réflexion et leur capacité pédagogique à rendre intelligible des thèses philosophiques – sur Montaigne, par exemple, on a entendu une explication d'une prudence heureuse qui a conduit à des commentaires intéressants, preuve que la patience et la méthode peuvent venir à bout de textes objectivement difficiles. Une attention est donc portée par le jury sur l'effort de conceptualisation et sur la mise au jour du raisonnement de l'auteur et sur la cohérence de l'extrait

proposé. Face à des pensées complexes, on attend un effort interprétatif, avec ses nécessaires hypothèses – qu'on ne peut toujours être assuré de lever. Au contraire, une glose univoque et qui ne manque pas de taire les difficultés ou d'omettre des passages et des idées, conduit très souvent à des contre-sens et à une pensée appauvrie.

Lorsque les difficultés présentées par un texte en compliquent la lecture interne, il faut parfois recourir à la pensée analogique ou tenter d'en comprendre le sens par proximité avec d'autres doctrines. La pugnacité de certains candidats mérite ici des éloges appuyés : on peut passer par Kant pour éclairer un extrait des *Soliloques* de Marc Aurèle, ou affronter les ambiguïtés de la métaphore nietzschéenne par d'autres métaphores, sans jamais perdre le fil de l'explication – des candidats l'ont confirmé avec talent et liberté. Tout au rebours, des candidats démunis ont oscillé entre la paraphrase et l'évitement, perdant le texte dans un halo de références « auxquelles le texte pouvait aussi faire penser ». Il convient de ne jamais confondre l'usage réglé de l'analogie avec la libre association d'idées ; cette dernière peut se donner libre cours, mais dans d'autres enceintes.

Il est d'ailleurs tout à fait possible de réussir une explication de texte d'un auteur dont on ne maîtrise a priori pas parfaitement la pensée. Le jury est attentif à l'intelligence dans la lecture du texte, à la capacité à en saisir les enjeux et les problèmes, plus qu'à une stricte exactitude doxographique, même si cette dernière est également la bienvenue. L'important est que d'éventuelles lacunes ne provoquent pas une véritable désorientation, comme cela a été le cas pour une candidate expliquant un texte de Freud mais sans une connaissance suffisante des concepts élémentaires de la théorie psychanalytique. Pour autant, le jury n'attend nullement une explication de texte de spécialiste, ni ne préjuge une connaissance de première main de l'œuvre de l'auteur dont le sujet a été choisi. Ses attentes correspondent seulement à celle d'une lecture vouée, d'une part, à mettre au jour la façon dont un philosophe se saisit d'un problème relativement à une réalité quelconque et y apporte une solution dogmatique ou aporétique ; d'autre part, à montrer comment le texte concerné et le traitement précis de son objet peuvent être matière à nourrir une réflexion sur la réalité dénotée. Il s'agit donc bien d'un exercice de professeur de philosophie, qui révèle la façon dont il se nourrit et transmet une culture philosophique au service d'une réflexion sur un pan de la réalité, dont il l'interroge, dont il en détermine et en approfondit la compréhension.

L'exercice de l'étude de texte a donné lieu à quelques remarquables exposés, dans lesquels la maîtrise formelle permettait la pensée précise et féconde d'un ou plusieurs problèmes philosophiques. Rappelons que ces dimensions ne s'excluent pas, mais que la première est la condition de la seconde – ce qu'ont illustré avec brio plusieurs exposés. Bien que peu familier de la pensée de Benjamin, par exemple, un candidat est parvenu avec un grand talent à expliquer un texte consacré à la « perte de l'aura » dont souffrirait l'art. En permanence soucieux de penser au plus près des catégories et oppositions mises en place par l'auteur, il est parvenu à en actualiser les enjeux, tout en n'excluant pas, bien au contraire, des éclairages externes, ainsi que des prolongements personnels autour de la pensée de Benjamin. Ainsi discuté librement, le texte devenait plus intéressant encore.

Un texte d'Hannah Arendt, enfin, extrait de *La Condition de l'homme moderne* et ayant pour thème la technique, a donné lieu à une leçon en tout point excellente. Il a tout d'abord été analysé de manière très scrupuleuse et avec un souci particulier de clarté, car on a montré en quel sens l'homme cherche, par la technique, à fuir son habitat naturel qu'est la Terre et même sa condition biologique d'organisme vivant et mortel. La subtilité de la position arendtienne, qui n'est pas simplement de condamner cette tendance, a été mise au jour avec force, ainsi que l'idée que le choix de l'usage de la technique reste une question politique et ne doit par conséquent pas ressortir de la seule raison instrumentale. Au cours de l'entretien qui a suivi, le candidat a témoigné d'une culture philosophique de première main et d'un usage subtil des concepts qu'il était amené à convoquer ou sur lesquels il était interrogé. Au-delà du seul texte proposé et d'une réelle connaissance de l'œuvre d'Hannah Arendt, d'autres perspectives (Platon, Weber, Lévi-Strauss notamment) ont été convoquées avec pertinence, attestant de fécondes lectures approfondies et d'un réel désir de transmettre. Des distinctions conceptuelles entre « vivre » et « exister », « raison axiologique » et « raison instrumentale », notamment, ont permis de nourrir un dialogue particulièrement intéressant et d'une réelle portée philosophique avec le jury. Celui-ci a donc eu le plaisir de saluer les multiples qualités – pédagogiques et philosophiques – de cette leçon et de ce collègue en lui octroyant la note maximale.

Il est en somme important, dans une explication de texte, de dégager avec suffisamment de clarté la problématique qui ordonne l'extrait et en organise la lecture. Les candidats ne doivent pas oublier de s'étonner et de se demander, à chaque fois, en quoi le texte qu'ils ont à expliquer témoigne d'une idée peu commune, paradoxale, problématique, etc. Sans cela, la lecture risque de manquer de tout relief et de paraître reproduire des évidences communes.

L'entretien

Si, dans l'épreuve d'admission, la durée de l'exposé est de 30 minutes au maximum, celle de l'entretien est de 45 minutes au maximum. C'est dire toute l'importance que revêt cette partie de l'épreuve, qui n'en est par conséquent pas tant une « partie » qu'un *développement* et donc l'occasion renouvelée, pour les candidats, de mobiliser leurs talents, leur savoir, leur expertise professionnelle, et pour faire valoir leur position théorique, soit au regard de la « leçon » qu'ils ont prononcée, soit au regard de leur « explication de texte ».

Le jury a parfaitement conscience que la position dans laquelle ils se trouvent est inconfortable, et il souhaite ainsi rappeler aux candidats qu'ils sont pour lui des collègues en exercice dont il ne lui revient pas de « sonder le cœur et les reins », mais seulement de les positionner sur la grille fonctionnelle d'un concours de recrutement. Les membres du jury n'oublient pas les difficultés objectives d'un oral de concours et ils savent qu'elles peuvent être doublées de difficultés relatives à la situation personnelle ou sociale de candidats salariés. Aussi, faire état de son « stress » le jour d'une épreuve n'est pas indispensable, et le mettre en scène ou le constituer en objet de l'exposé peut être inconvenant : le métier de professeur de philosophie consistant à prendre la parole en public, il faut en assumer l'office et s'en rendre capable. Le jury, quant à lui, ne cherche pas à censurer les candidats, il s'efforce de les comprendre et de travailler avec eux à tirer au clair leur propos et ses attendus. Ses questions ambitionnent de conduire les candidats à préciser, à rectifier parfois, à approfondir souvent leur démonstration ou leur exégèse.

Dissipons à cet égard un double malentendu : une question peut être inattendue, mais une question inattendue n'est pas un piège ! Une question peut aussi être classique, mais une question classique n'est pas pour autant triviale. Dans tous les cas, il s'agit de témoigner de qualités d'analyse, d'illustration et de mise en perspective habituellement attendues d'un professeur de philosophie dans l'exercice de son métier. Ainsi un candidat, lors de l'entretien, s'est ému de l'ambiguïté d'un exercice de leçon destiné en droit à des élèves, mais adressé en fait à un jury. Cette difficulté est inhérente à la situation. Mais il s'agit tout simplement de s'adresser au jury comme à une classe, sans pouvoir oublier qu'il ne s'agit pas d'une classe, mais bien d'un jury. Cela permet, selon le cas, soit de passer rapidement sur certaines précisions ou médiations à caractère pédagogique, dès lors que la clarification et que la progression de la réflexion auront été méthodiques ; soit de discuter de tel ou tel détail de doctrine, parce qu'on est un professeur s'adressant à des collègues professeurs et qu'il est d'usage de discuter entre pairs de la philosophie et de ses concepts. C'est affaire de jugement et de mesure, et il serait tout à fait regrettable que tout effort d'illustration soit oblitéré, au prétexte que le candidat s'adresse à un jury de professeurs et donc, prétendument d'initiés.

Il n'en reste pas moins que les questions posées lors de l'entretien peuvent viser à vérifier que le candidat maîtrise son sujet. Il s'agit alors de s'engager dans des zones demeurées inexplorées lors de la première partie de l'épreuve ou de corriger d'éventuelles erreurs. Le jury cherche alors à *aider* le candidat à reformuler ses analyses, étant entendu que l'échec réitéré de ses tentatives peut révéler des failles ou des erreurs plus profondes encore que ne le laissait pressentir l'exposé proprement dit. Pour autant, il n'est pas nécessaire de chercher à se défendre absolument contre toute critique, comme si un quelconque aveu condamnait la présentation et qu'il fallait tenir tête, à tout prix, aux assaillants ; ni, à l'inverse, de s'en excuser au détour de chaque remarque ou de chaque désaccord, comme si le jury était détenteur de la vérité et le candidat coupable d'ignorance et d'inconséquence. En réalité, au terme de l'exposé, des questions se posent aux membres du jury eux-mêmes, et il est légitime qu'ils les posent au candidat, dans une relation qui n'est ni inquisitoriale, ni administrative, mais de confiance et de loyauté réciproques. Les défauts les plus récurrents que déplore à cet égard le jury sont le mutisme, l'attentisme et la répétition ; il apprécie au contraire tout particulièrement que les candidats prennent simplement en compte ses remarques et les appréhendent dans le cadre d'une discussion académique, comme il s'en conduit dans leur milieu professionnel commun. Le jury est ainsi convaincu que, quels que soient la teneur et le niveau des exposés, l'entretien permet

d'établir une relation intellectuelle de qualité avec le jury, qu'il s'agisse de préciser un exposé, ou d'en prolonger les perspectives.

Bien des entretiens ont permis d'enrichir ou d'améliorer la prestation orale du candidat. Par exemple, l'auteur d'une explication minutieuse et féconde d'un texte de Marc Aurèle a livré au jury des réflexions d'une grande richesse sur sa pratique de la mise en scène théâtrale, dans la continuité d'un aspect précis de son exposé, et sans jamais verser dans le récit autobiographique. Un autre candidat a ainsi pu éclaircir une distinction qu'il avait proposée dans sa lecture d'un texte de Locke, et qui n'allait pas de soi ; un autre candidat, après son explication d'un extrait du *Capital* de Marx sur le temps, se saisit des questions du jury de manière très vivante et s'interroge sur sa propre lecture, pourtant préalablement structurée et substantielle ; sa réactivité permettra à telle autre candidate d'approfondir son propos sur les auteurs qu'elle a convoqués dans sa leçon sur la liberté, et de manifester ainsi la précision de ses connaissances. De même, invité à actualiser son approche de Benjamin et à la discuter avec liberté, un autre candidat a suivi les questions du jury relatives à des formes d'art très contemporaines, sans pour autant renoncer à sa propre lecture du texte proposé. La discussion pouvait dès lors porter sur les divers usages possibles de la pensée dialectique, chez Adorno, par exemple, ou d'autres auteurs. C'est ainsi qu'il a pu donner toute la mesure de sa réflexion et de sa culture philosophique. Sa disponibilité aux questions témoignait d'une maîtrise remarquable de notre discipline, mais aussi d'une volonté d'en partager la démarche, même dans la situation délicate d'un oral de concours.

Remarques conclusives et conseils aux candidats

Le jury doit dire le plaisir qu'il a eu de voir bien des candidats résolument engagés dans un enseignement professionnel de la philosophie, interrogeant le sens des notions mobilisées, conceptualisant la réalité qu'ils entendaient décrire, produisant des hypothèses, s'appuyant sur des pensées connues de première main. Ils ont montré ce qu'est un professeur de philosophie, non en exposant des doctrines prétendument attendues et données, mais offrant le spectacle d'une pensée qui se cherche, qui cristallise et qui éclaire son objet. Plus encore, les entretiens ont montré des professeurs capables de dialoguer en cherchant à affronter des difficultés et en esquissant des pistes fructueuses de pensée.

Le jury invite également les candidats malheureux à persévérer dans leur effort de certification, mais aussi à se préparer à l'oral en travaillant avec constance et régularité le programme des six notions, et non pas en lisant des synthèses ou en les produisant à partir de la fréquentation exclusive de manuels scolaire existants. Ce sont des lectures choisies et approfondies qui témoigneront d'une connaissance de première main des notions au programme et des problèmes attenants, ainsi que des auteurs qui permettent de les traiter. Au vu de l'extension du programme des classes terminales générale et technologique, le jury invite enfin les futurs candidats à ne pas négliger les différentes perspectives qui s'y ouvrent, la combinatoire qu'il rend possible, et donc à se constituer une culture suffisamment solide de ses différents champs, notamment épistémologique.

Pour les candidats issus de divers horizons professionnels et n'exerçant pas le métier de professeur de philosophie, on conseillera l'analyse des programmes et un recours aux documents d'appui du groupe philosophie de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, publiés sur le portail Éduscol² du site du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, afin de bien saisir les caractéristiques techniques et l'orientation de l'enseignement de la discipline « philosophie » dans l'enseignement secondaire. Il peut également être judicieux de contacter l'inspection pédagogique régionale, de s'inscrire aux formations qu'elle pilote et d'assister à des cours de philosophie.

NOTA BENE : les programmes relatifs à l'enseignement de spécialité « humanités, littérature et philosophie » ont désormais vocation à nourrir l'élaboration des sujets proposés aux candidats du Capes et du Caer-Capes de philosophie (dans les limites de leur programme spécifique)³.

² Voir : <https://eduscol.education.fr/2320/philosophie>.

³ Voir : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/00/2/spe578_annexe_1063002.pdf ; (première) ; et : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/92/0/spe255_annexe_1158920.pdf (terminale).

ANNEXE
BILAN STATISTIQUE DU CONCOURS

CAPES INTERNE DE PHILOSOPHIE
Bilan de l'admission de la session : 2021

Nombre de candidats admissibles : 101
Nombre de candidats non éliminés : 100 Soit : 99.01 % des admissibles.

*Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire :
00.00, AB, AN, RD*

Nombre de candidats admis sur liste principale : 45 Soit : 45.00 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 0033.60 (soit une moyenne de : 11.20 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0040.67 (soit une moyenne de : 13.56 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire : (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis 0 titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 21.60 (soit une moyenne de : 10.80 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0028.67 (soit une moyenne de : 14.33 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire : (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Rappel

Nombre de postes : 45
Barre de la liste principale : 0034.00 (soit un total de : 11.33 / 20)
Barre de la liste complémentaire : (soit un total de : / 20)

(Total des coefficients : 3 dont admissibilité : 1 admission : 2)

CAER - CAPES DE PHILOSOPHIE
Bilan de l'admission de la session : 2021

Nombre de candidats admissibles : 50
Nombre de candidats non éliminés : 49 Soit : 98.00 % des admissibles.

*Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire :
00.00, AB, AN, RD*

Nombre de candidats admis sur liste principale : 22 Soit : 44.90 % des non éliminés.
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire : 0
Nombre de candidats admis à titre Étranger : 0

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés : 29.31 (soit une moyenne de : 09.77 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0036.09 (soit une moyenne de : 12.03 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire : (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 17.31 (soit une moyenne de : 08.65 / 20)
Moyenne des candidats admis sur liste principale : 0024.09 (soit une moyenne de : 12.05 / 20)
Moyenne des candidats inscrits sur liste complémentaire : (soit une moyenne de : / 20)
Moyenne des candidats admis à titre étranger : (soit une moyenne de : / 20)

Rappel

Nombre de postes : 22
Barre de la liste principale : 0030.00 (soit un total de : 10.00 / 20)
Barre de la liste complémentaire : non applicable (soit un total de : / 20)

(Total des coefficients : 3 dont admissibilité : 1 admission : 2)